

JUSTICE

Christian Roger Okemba plaide non coupable

La session criminelle, qui s'est ouverte le 6 juillet à Brazzaville, a inscrit à son ordre du jour, entre autres, l'affaire relative au présumé détournement d'un milliard deux cent cinquante millions FCFA par l'ancien maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba et ses sept co-accusés. Devant la barre, il a plaidé non coupable en affirmant qu'il « ne reconnaît pas les faits ». Le procès se poursuit, l'enquête de moralité débute ce 8 juillet.

Page 3



BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

17 847 candidats affrontent les épreuves écrites ce 7 juillet

L'examen va se dérouler du 7 au 11 juillet dans quatre-vingt-sept centres sur l'ensemble du territoire national. Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, a délivré le 6 juillet à Brazzaville une déclaration dans

laquelle il a lancé un appel aussi bien aux candidats, aux enseignants qu'aux parents d'élèves de respecter les prescriptions gouvernementales relatives à la pandémie de Covid-19.

« Mentalement, je vous sais aguerris et technique-

ment prêts. Le baccalauréat 2020 ne sera pas bradé ; il pourra devenir une référence dans les annales des examens. Vous avez bénéficié d'un appui multiforme de la part des enseignants et des parents », a-t-il déclaré.

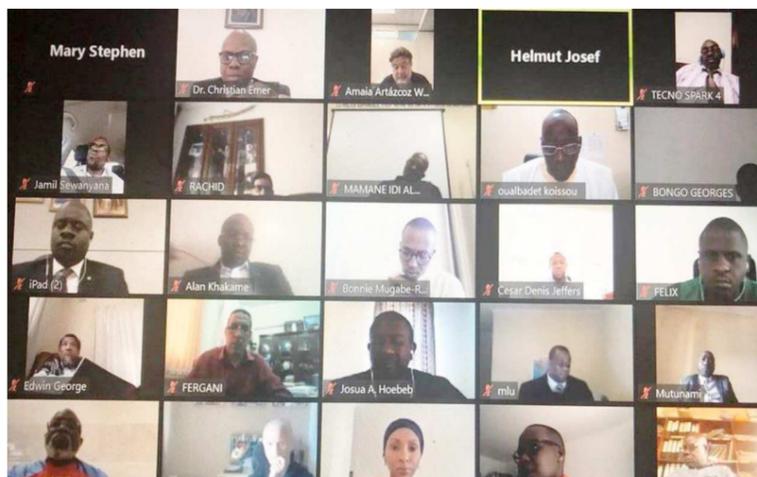
Page 5

SANTÉ DES ACTEURS DU FOOTBALL

La CAF et ses partenaires préoccupés

Prélude à la reprise des activités sportives dans un contexte marqué par la pandémie de coronavirus sur le continent, la Confédération africaine de football (CAF) de concert avec la Fédération internationale de football association (FIFA), l'Organisation mondiale de la santé et la Sports Ground Safety Authority, entend œuvrer pour renforcer la sécurité sanitaire des acteurs du football africain. Pour la CAF, il s'agit d'envisager, conformément au cadre réglementaire défini par la FIFA relatif au redémarrage du football, une meilleure coordination associant à la fois les ministères de la Santé et des unités de contrôle des maladies diverses pour danser l'organisation d'activités sportives dans des conditions optimales.

Page 16



Une vue des participants à la visioconférence/DR

MÉDICAMENTS CONTRE LA COVID-19

Déceptions en série dans les essais cliniques

La liste des médicaments potentiels contre la Covid-19 continue de se réduire : après l'hydroxychloroquine, les essais cliniques européens Solidarity et Discovery ont également abandonné le traitement lopinavir/ritonavir, jugé inefficace et suspecté d'effets indésirables. Après cette décision, les essais ne portent désormais plus

que sur un seul médicament, le remdesivir, qui vient d'obtenir une mise sur le marché conditionnel au sein de l'Union européenne.

Page 6

ÉDITORIAL

Prudence !

Page 2

ÉDITORIAL

Prudence !

Ce qui se passe aux Etats-Unis, au Brésil, en Chine et ailleurs dans le monde où la pandémie semble sur le point de repartir confirme, s'il en était besoin, que la plus extrême prudence s'impose aux Etats et à leurs gouvernants sur toute l'étendue de la planète. S'il est vrai que les mesures de précaution et de sauvegarde prises partout ou presque – car les nations comme le Brésil n'ont guère fait preuve de sérieux dans cette affaire – ont permis de freiner l'expansion globale de Covid-19, il l'est tout autant que le virus reste bien présent tout autour de nous et que, par conséquent, la plus extrême prudence continue de s'imposer sur les cinq continents.

Le problème, ou plutôt le casse-tête auquel les dirigeants se trouvent aujourd'hui confrontés avec encore plus d'acuité que tout au long des cinq derniers mois, tient au fait que la crise sanitaire se trouve désormais doublée par la crise économique et financière qui en a résulté. Une crise qui frappe brutalement toutes les populations que celles-ci soient pauvres ou riches, qui ébranle le système économique mondial dans son ensemble car il est fondé sur le libre-échange et la mondialisation, qui se traduit par un repli sur soi des nations dont rien de bon ne peut sortir, qui nourrit donc une dérive matérielle bien pire que celle des années 1928-1930 que l'humanité tout entière paya au prix fort dix ans plus tard.

De ce qui précède ressort l'évidence selon laquelle seule une coordination générale au sein de la communauté mondiale permettra de prévenir les effets destructeurs de la crise économique qui s'amplifie sous nos yeux au moment même où la Covid-19 semble sur le point de repartir dans plusieurs régions du monde. Dans le même temps, donc, où la prudence s'impose sur le plan médical, tous les pays doivent se préoccuper de combattre les effets désastreux que la pandémie provoquera inexorablement s'ils ne s'entendent pas très vite dans le domaine de la production, des échanges, de l'argent, bref de la préservation du commerce mondial dont dépendent les progrès à venir.

S'il ne nous appartient pas de dire comment les Etats doivent s'y prendre pour conjurer le mauvais sort qui les menace, il nous revient d'affirmer que seule une action commune, globale, collective allant dans le bon sens le permettra. Simple question de bon sens n'est-ce pas ?

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Prince Merveilleux Nsana -Nsayi appelle à une table ronde des partis du Centre

Le président national du Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau (RUNR), parti du centre, Prince Merveilleux Nsana-Nsayi, a appelé le 6 juillet à Brazzaville, au cours d'un échange avec la presse, à une table-ronde des partis de cette plateforme politique.

« Je profite de l'occasion pour appeler les présidents des partis du centre afin qu'une table-ronde se tienne pour débattre ensemble de l'avenir politique de l'espace centriste avant l'élection présidentielle de 2021 », a-t-il déclaré avant de se prêter à d'autres questions.

A celle de savoir si le RUNR était prêt à présenter un candidat à cette échéance, ce dernier s'est réservé à répondre donnant la latitude au bureau politique de ce parti de se prononcer. « Je tiens à vous informer que le bureau politique du RUNR se réunira dans les prochains jours afin de donner son avis s'il s'agira de présenter un candi-



Prince Merveilleux Nsana-Nsayi

pathisants du RUNR », a-t-il ajouté.

Abordant la question de la pandémie de Covid-19 qui sévit dans notre pays, le président national du RUNR a

« A cela, mes pensées vont à toute la classe politique, aux partis du centre, aux confessions religieuses de la façon dont elles se mobilisent pour apporter leur soutien aux autorités »

dat ou s'il faudra soutenir un candidat d'un parti ou groupement de partis. C'est une question qui nécessite l'approbation de tous, la consultation de tous les militants, et sym-

d'abord regretté le fait que cette pandémie nous fait perdre beaucoup de nos compatriotes. Il a, à cet effet, salué les efforts du gouvernement qui ne ménage aucun effort

pour sauver les Congolais.

« A cela, mes pensées vont à toute la classe politique, aux partis du centre, aux confessions religieuses de

la façon dont elles se mobilisent pour apporter leur soutien aux autorités », a-t-il renchérit.

Enfin sur la disparition du dirigeant du Parti des républicains (PR), Paul-Marie Mpouélé, Prince Merveilleux Nsana-Nsayi a dit regretter la disparition de l'homme. « Paul-Marie Mpouélé a été un aîné au-delà de tout avec qui nous avons eu des contacts, à discuter. Et c'est avec beaucoup d'émotions que nous avons appris sa disparition qui est une perte pour notre démocratie et même pour la classe politique. Je présente mes condoléances à sa famille biologique et à son parti politique », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Deloume, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

Christian Roger Okemba plaide non coupable

« Je ne reconnais pas les faits », a déclaré l'ancien maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, à l'ouverture de la session criminelle, le 6 juillet à Brazzaville.

C'est par le dossier de la mairie de Brazzaville que la session criminelle de juillet 2020 s'est ouverte. Christian Roger Okemba, ancien président du conseil municipal et départemental de la capitale, est poursuivi pour détournement présumé des deniers publics et prise illégale ou d'avantage dans un acte. Avec lui, sept complices dont l'ancien directeur général du budget, Nicolas Okandzi, Anastasie Eléonore Okemba, directrice de l'hôpital de Makélékélé... Des huit accusés, aucun n'a déjà été poursuivi ni condamné. Le procès se poursuit, l'enquête de moralité débute le 8 juillet.

« Il n'est pas donné à qui que ce soit de braver les intérêts de la vie en communauté. Nous sommes ici pour le triomphe de la légalité », a déclaré le procureur

général, Michel Oniangue, au nom du ministère public, s'adressant à l'ensemble des acteurs impliqués pour la manifestation de la vérité sur ce dossier. Il a par ailleurs précisé que quarante-et-une affaires sont inscrites dans le rôle de la session criminelle en cours. Lequel rôle pourrait être modifié du fait d'autres dossiers en cours de traitement.

Le président de la Cour criminelle, Christian Oba a, pour sa part, rappelé la notion juridique relative à la présomption d'innocence. « L'accusé tant qu'il n'est pas condamné jouit de la présomption d'innocence. Le respect de la personne humaine est de mise », a-t-il souligné.

En rappel, l'ancien maire de Brazzaville est accusé de détournement d'un milliard deux cent cinquante millions de francs CFA. Un appui budgétaire du gouvernement destiné à la mairie qui serait versé dans un compte d'une structure privée à la banque sino-congolaise pour l'Afrique, selon le courrier du ministre de l'In-



térieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, ordonnant le blocage dudit compte en février dernier. Tour à tour à la

barre, tous les huit accusés n'ont pas reconnu les faits mis à leur charge. C'est à l'issue des débats contradictoires entre partie civile

et défense que la cour se prononcera en s'appuyant sur ce que dit le droit dans le cas d'espèce.

Rominique Makaya

DISPARITION

Pierre Bossoto s'en est allé

Le directeur général du port autonome de Brazzaville et des ports secondaires est décédé le 4 juillet, au CHU-Brazzaville, à l'âge de 59 ans.

Ingénieur en chef des travaux publics, Pierre Bossoto était nommé à la tête du port de Brazzaville en décembre 2015. Au cours de ces quatre dernières années, il a conduit d'importantes réformes en vue de moderniser les installations portuaires, d'améliorer les conditions d'accès

au port et de transit des marchandises, y compris dans le cadre de la formation du personnel.

Sous sa direction, le port de Brazzaville a su nouer de nombreux partenariats en matière de compétitivité et d'innovation portuaires. En novembre 2019, le port a été doté de quatre grues polyvalentes d'une valeur de 6,5 milliards CFA, grâce au financement de l'Union européenne. Ces engins ultra modernes destinés au chargement des matériels lourds visent à accroître la capacité opérationnelle du port et faciliter les trafics fluviaux entre la République du Congo et ses deux voisins, la Centrafrique et la République démocratique du Congo. Un travailleur infatigable et très réservé, Pierre Bossoto s'était toujours montré optimiste en dépit de la crise économique liée à la baisse des activités que connaît le port autonome de Brazzaville. Il conduisait un vaste programme



de relance du port et de satisfaction des revendications sociales des travailleurs. « Le personnel se souviendra toujours de son combat pour le redressement du port de Brazzaville et des ports secondaires », a confié Richard Okouya, directeur de communication dudit port.

Le secteur de la navigation fluviale vient de perdre l'un de ses cadres supérieurs. Puisqu'avant d'arriver à la tête du port de Brazzaville, l'ingénieur de travaux publics a servi au sein du Groupement d'intérêt économique et service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN), en tant que coordonnateur adjoint. Il a aussi servi au sein de la coordination du GIE-SCEVN, en poste à Bangui, en République centrafricaine.

Né le 25 mars 1961 à Mossaka, dans le département de la Cuvette, Pierre Bossoto a laissé derrière lui quatre enfants et une veuve.

Fiacre Kombo

TIC

Une formation gratuite en ligne pour les enseignants

Le programme Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement des ressources (Apprendre) et ses partenaires ont lancé le 3 juillet, une formation gratuite en ligne pour le personnel enseignant dans les pays francophones émergents et en développement.

La formation vise à accompagner les enseignants des cycles primaire, secondaire et leurs encadreurs à développer leurs compétences pédagogiques et numériques, explique le communiqué de presse de l'Agence universitaire de la francophonie.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 octobre prochain au Mooc Certice Scol (pour Certification des compétences Tice en milieu scolaire).

Les enseignements, poursuit le communiqué, débuteront le 5 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des enseignants afin d'assurer la continuité pédagogique. « Les enseignants ont redoublé d'effort pour mettre

les TIC au service de leur créativité. Le programme Apprendre a voulu suivre cette dynamique mais également répondre aux interrogations qui découlent de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication », ajoute le communiqué.

Le personnel enseignant sera édifié à cette occasion sur l'utilisation de la technologie de l'information et de la communication. Quelles technologies, en effet, mettre en œuvre ainsi sur le mode d'organisation d'un environnement de travail optimal pour faciliter leurs utilisations.

Les échanges entre les pairs du primaire, du secondaire et les spécialistes se passeront dans des espaces d'interaction, notamment par groupe facebook, web, Live Tweet et bien d'autres. Le Mooc Certice Scol a été développé sur la base d'un référentiel de l'Unesco. Il est divisé en deux parties de trois semaines chacune. Les sessions seront accessibles sur ordinateurs et smartphones et proposeront des contenus variés et ancrés dans le réel sur vidéos. Toutefois,

les enseignants seront encouragés à porter un regard analytique sur leurs compétences à travers les évaluations des tests en lignes.

Au terme de cette formation, une attestation de suivi sera délivrée par Cy Cergy Paris Université (France). « Le Mooc ne répond pas à une simple mode. Il vise à combler un besoin de fond pour outiller durablement les enseignants du primaire et du secondaire tout comme leurs encadreurs. L'utilisation des TIC et leur pertinence aux regards des objectifs d'apprentissages feront l'objet de réflexions collectives », précise le communiqué.

Notons que cette formation en ligne a une importance capitale en cette période du Covid-19 qui sévit dans le monde. La pandémie a paralysé le fonctionnement normal du système éducatif. A cet effet, il serait profitable aux enseignants de s'orienter vers les méthodes alternatives pour dispenser les cours via la technologie de l'information et de la communication.

Lydie Gisèle Oko

DJIRI

Restructuration des instances de base du PCT

Le comité du Parti congolais du travail (PCT) du neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri, a élu le 4 juillet, lors d'une assemblée générale, les nouveaux bureaux des sections 13 et 14.

L'élection des nouveaux dirigeants de ces sections s'est tenue en présence de la présidente du PCT-Djiri, Antoinette Tiélé Ngambia Olou. Ces sections sont désormais dirigées respectivement par Gloire Allembé et Joresse Moyongo qui ont pour mission de bien organiser le parti à la base et susciter de nouveaux adhérents afin de créer une dynamique capable de garantir la réélection

du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso à la présidentielle de 2021.

« Vous êtes appelés à élargir vos sections respectives, car à huit mois de l'élection présidentielle, vous devez aller plus loin chercher les nouveaux adhérents avec qui nous constituerons une dynamique et une force derrière le président de la République », a indiqué Antoinette Tiélé Ngambia Olou.

La restructuration des instances du PCT dans d'autres sections de Djiri se poursuivra de manière progressive conformément au calendrier établi.

Firmin Oyé

BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 2020

17847 candidats affrontent les épreuves écrites

L'examen qui concerne quatre-vingt-sept centres va se dérouler du 7 au 11 juillet sur l'ensemble du territoire national.

Dans son message rendu public le 6 juillet à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, a lancé un appel aussi bien aux candidats, aux enseignants qu'aux parents d'élèves.

En dépit du traumatisme né de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19, le ministre a invité les candidats et les personnels engagés dans le processus du déroulement des baccalauréats à respecter toutes les mesures barrières édictées par le protocole sanitaire en vigueur. La spécificité de cette année, a-t-il rappelé, est que



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes,

le gouvernement a permis la réalisation d'un appui pédagogique pendant le confinement à travers : « Mes cours

à la maison » ; la distribution des fascicules des cours aussi bien aux élèves des établissements publics que privés ; la reprise des cours aux fins de valider les cinq semaines d'activités pédagogiques du dernier trimestre de l'année scolaire 2019-2020 ; la distribution des masques aux enseignants et aux élèves ; la désinfection des infrastructures scolaires ainsi que le respect des mesures barrières.

« *Mentalement, je vous sais aguerris et techniquement prêts. Le baccalauréat 2020 ne sera pas bradé, il pourra devenir une référence dans les annales des examens. Vous avez bénéficié d'un appui multiforme de la part des enseignants et des parents* », a-t-il déclaré.

Aux enseignants et aux parents enfin, le ministre a

noté qu'ils ont fait le nécessaire et est persuadé que les résultats seront à la hauteur de leurs investissements.

Dans le même ordre d'idées, le ministre a présenté ses remerciements au président de la République et au Premier ministre pour leur détermination à voir les sessions du baccalauréat 2020 se dérouler dans les meilleures conditions et pour leurs efforts constants dans la préservation des acquis sociaux.

Notons qu'en sus de la dotation en masques faite lors de la rentrée post confinement, chaque élève recevra dans son centre d'examen de nouveaux masques.

Rappelons qu'au total 17847 candidats sont inscrits pour cette année, contre 15251 l'année dernière, soit un écart de 2596 candidats.

Guillaume Ondzé

COVID-19

Former des jeunes pour sensibiliser à la pandémie

La ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, s'est entretenue le 3 juillet à Brazzaville avec le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population au Congo, Mohamed Ould Moujtaba, sur les questions liées à la formation des jeunes pour la sensibilisation à la lutte contre la Covid-19.

Le Fonds des Nations unies pour la population va apporter un appui substantiel au ministère en charge de la Jeunesse à travers un partenariat mis en place, en engageant les jeunes dans le cadre de la sensibilisation. L'objectif est de donner quelques rudiments de communication pour pouvoir sensibiliser la jeunesse contre la propagation de cette pandémie. L'organisation onusienne va accompagner le ministère de la Jeunesse et de l'Education civique dans la réalisation de cette activité qui se fera à Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, dans un premier temps.

« *Nous avons établi un programme qui va commencer la semaine prochaine. Nous pensons que les jeunes qui représentent 62% de la population*



Les deux personnalités lors des échanges

peuvent jouer un rôle actif dans le cadre de la prévention et la lutte contre la pandémie engagées par le gouverne-

ment », a indiqué Mohamed Ould Moujtaba, à l'issue des échanges. Il a ajouté que des associations de jeunes seront formées et ces leaders pourront jouer le rôle de formateurs des jeunes qui vont être

Guillaume Ondzé

Les transporteurs en commun sensibilisés aux mesures barrières

La Coordination nationale des organisations de la société civile pour l'accompagnement de la riposte contre la Covid-19 a organisé, le 6 juillet, une formation spéciale au profit des transporteurs en commun et navigateurs du fleuve Congo, en vue de les sensibiliser à l'usage des gestes barrières.

Une trentaine de chauffeurs et conducteurs des hors-bords et baleinières ont participé à cette sensibilisation à la prévention de la pandémie de Covid-19, notamment à l'usage des gestes barrières. Dans sa communication, le Dr Alain Bikindou leur a fait savoir que le coronavirus est une maladie d'une rare virulence, qui se transmet d'un individu à l'autre.

Pour l'heure, à défaut d'un traite-

d'observer la distanciation sociale au cours des activités. Ainsi, pour renforcer la lutte contre la pandémie dans leur milieu professionnel, les transporteurs en commun et navigateurs du fleuve Congo ont réclamé à ce que l'Etat prenne l'initiative de désinfecter régulièrement leurs moyens et embarcations afin de réduire le risque de contamination pendant le trafic.

Pour ce faire, la coordination natio-



Une vue des transporteurs en commun et navigateurs du fleuve Congo/Photo Adiac

ment curatif approuvé, a-t-il dit, l'usage des gestes barrières reste l'unique moyen de prévention le plus efficace pour lequel ils doivent appliquer à tout bout de chemin. Il s'agit, entre autres, du lavage régulier des mains au savon et/ou à l'aide du gel hydro-alcoolique, de tousser dans le creux du coude et

nale des organisations de la société civile pour l'accompagnement de la riposte contre la Covid-19 que dirige Paul Kompakol a remis aux transporteurs et navigateurs deux mille masques artisanaux et des gels hydro-alcooliques pour leur permettre de renforcer la prévention.

Firmin Oyé

IN MEMORIAM

Mme Pouaboud Fernande, épouse Bayonne

Le regard attendrissant d'une mère reste le plus précieux présent. Le tien s'est évanoui le samedi 6 juillet 2019 sous le voile d'une nuit infinie. Une année s'est écoulée depuis et nos larmes ne tarissent toujours pas. Aujourd'hui ton sourire rayonne plus fort encore dans nos vies. Merci Maman pour ton amour et ta bonté, pour la générosité de ton souvenir.

En union de prière avec la famille Pouaboud Bicoumat, M. Jean Théodore Pouaboud, le Chancelier Serge Eugène Ghoma Boubanga, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants pour le repos de son âme.



LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les experts échangent sur la mise en œuvre des politiques sanitaires et de financements

La vingt-troisième conférence de la Société internationale sur le Sida (IAS) s'est ouverte le 6 juillet à San Francisco.

La réunion qui durera sept jours et se tiendra par vidéo-conférence connaîtra la participation active des chercheurs et experts œuvrant dans le domaine de la santé, des représentants des ONG et des partenaires au développement. Elle a pour objectif principal de faire le point sur les avancées scientifiques de l'épidémie du sida et des programmes de lutte contre la maladie, en vue de mettre sur pied de nouvelles stratégies de lutte pendant cette période critique de Covid-19.

La Covid-19 a aggravé la situation épidémique du sida

S'appuyant sur les statistiques actuelles de la maladie, les organisateurs de cette rencontre ont signifié que cette année tous les programmes initiés dans le cadre de la lutte contre le sida ont pâti du fait de l'épidémie de la Covid-19. D'autant plus, qu'il s'agisse des systèmes de santé ou des financements, ils sont débordés et redirigés vers la nouvelle

urgence liée à la Covid-19.

« Pour ce faire, plusieurs études devraient ainsi être présentées pour mesurer l'impact et l'ampleur du phénomène, notamment en termes de rupture et de difficultés d'accès au traitement », soulignent les organisateurs, en évoquant le fait que la pandémie de Covid-19 et les confinements des populations qu'elle a entraînés pourraient avoir des répercussions négatives et présenter un risque accru de contamination auprès de certaines populations surtout, les détenus et les usagers de la drogue.

Par ailleurs, compte tenu de la situation actuelle, pour les initiateurs de cette réunion, il faut avoir de l'espoir même si l'objectif de fin du sida prévu pour 2030 paraît être compromis à cause de la Covid-19, les efforts sont nécessaires pour y parvenir. Car, l'Onusida a l'ambition de voir le monde mettre fin au sida en 2030. Ainsi, pour y arriver, un objectif intermédiaire a été fixé et intitulé, «90-90-90».

« Cela signifie que 90% des personnes malades doivent savoir qu'elles sont malades, 90% de ces personnes dépistées doivent avoir accès aux médicaments

et enfin 90% de celles-ci doivent avoir une charge virale indétectable, c'est-à-dire un traitement correctement suivi qui fonctionne et ne les rend plus contagieuses. Parce que le traitement fait également office de prévention », précise encore les organisateurs, en spécifiant que cet objectif intermédiaire du 90-90-90 a été fixé pour cette année. Ainsi, la conférence virtuelle de l'IAS sera une occasion propice de remettre tout à plat et de discuter sur les nouvelles politiques sanitaires et de financements. Mais, le deuxième élément limitant est le financement. Car, dépister sur le terrain, proposer des traitements et faire des mesures de charge virale au plus près des communautés demande des infrastructures et des moyens qui ne sont pas suffisants aujourd'hui.

« Si à l'échelle mondiale des progrès sont réalisés en termes de prévention ou de traitement, plusieurs éléments limitent cependant leur portée. Les populations clés restent ainsi toujours la première cible du virus », ont conclu les organisateurs.

Rock Ngassakys

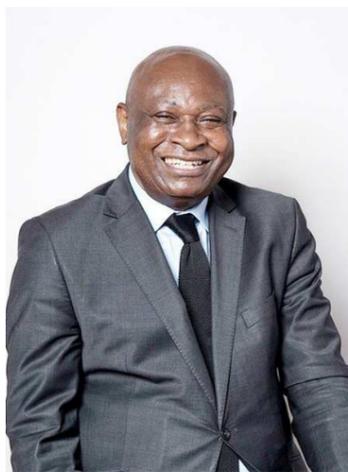
ÉLECTIONS MUNICIPALES EN FRANCE

L'engagement des Franco-Congolais

La dernière consultation municipale en France permet de montrer comment, petit à petit, les Franco-Africains forgent et entretiennent les relations sociales multidimensionnelles au sein de leur pays d'accueil.

Entrepreneuriat et politique rejoignent désormais les ambitions des Congolais de l'étranger. Cela devient de plus en plus possible depuis le calcul politique du chef de l'État français Emmanuel Macron, exprimé le 10 juillet 2019 à l'Élysée, en vue de changer le regard de ses compatriotes en s'appuyant sur les Français d'origine africaine.

Les dernières élections municipales en France placent plusieurs Africains dans les gestions municipales. C'est à en croire qu'en écho de la politique élyséenne en vue de « changer les regards croisés entre Français et Africains », les mentalités changent,



Laurent Boula

la visibilité des Franco-Africains s'accroît dans l'espace public.

Le comportement de l'écosystème électoral français évolue. S'ils étaient hier en position non éligibles, aujourd'hui, «les colleurs d'affiches», exigent de jouer les premiers rôles dans la gestion municipale.

Constant Lekiby, placé en 3ème position de la liste élue «A vous Épinay» conduite par Damien Allouch a été installé par le conseil municipal au poste de 1er adjoint au maire de la ville d'Épinay-sous-Sénart dans le département de l'Essonne. En 2014, il était déjà candidat aux municipales sous les couleurs du

MoDem.

Pour Brian Pandzou, élu en 9ème position sur la liste « Divers Droite » conduite par Claude Pons «Agir Pour Montlhéry Avec La Majorité Municipale», c'est l'occasion d'exercer ses compétences acquises depuis 10 ans, dans le cadre de l'environnement en tant que Conseiller municipal délégué au développement durable et aux transports. Dans la vie quotidienne, il intervient auprès des entreprises, collectivités et associations en France et à l'international en tant qu'expert, consultant et formateur.

Dans la même corrélation positive de l'intégration politique et les lieux de vie des Congolais de l'étranger dans les pays d'accueil, Gabriel Ngoma a été élu à Fosses, département du Val-d'Oise Île-de-France, sur la liste Divers droite « Union Pour Fosses » conduite par Frédéric Deschamps. Le Franco-Congolais en charge de la Délégation des services publics.

Son compatriote Laurent Boula, en tant que chargé de l'urbanisme fait également partie intégrante du conseil municipal de la ville d'Osny dans le même département, près de Paris. Suite à l'élection municipale du 15 mars et du conseil d'installation du mardi 26 mai, le maire sortant Jean-Michel Levesque a été reconduit.

Marie Alfred Ngoma

UEMOA

La réforme du Franc CFA dans l'impasse

Le 1er juillet 2020 a été la date symbolique retenue pour l'entrée en vigueur de l'ECO, la monnaie commune choisie par la Cédéao et l'Uemoa. La réforme est aujourd'hui dans une impasse, le Nigeria n'approuvant pas l'implication de la France.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) se retrouve techniquement dans un vide monétaire. Le 1er juillet 2020 a été choisi comme date symbolique d'entrée en vigueur de l'ECO, la nouvelle monnaie de cette sous-région, après la signature le 21 décembre 2019 avec la France d'un accord de réforme de la coopération monétaire.

Six jours après cette date, les gouvernements des pays membres de cet espace monétaire n'ont pas encore fait de déclaration sur le sujet. La France, qui à grand renfort médiatique, a le 20 mai 2020 « entériné la fin du Franc CFA » reste elle aussi silencieuse. Le président Muhammadu Buhari du Nigeria semble avoir bien choisi le moment pour jeter un pavé dans la mare.

La réforme perturbée par le Nigeria

La plus importante économie d'Afrique en termes de produit intérieur brut (PIB) et de fait, le plus grand des pays membres de la Cédéao, a clairement affiché sa désapprobation à la réforme que mène la France avec ses partenaires économiques historiques. « Nous ne pouvons pas nous ridiculiser en entrant dans une union pour nous désintégrer potentiellement au plus tôt lorsque nous y entrons. Nous devons être clairs et sans équivoque sur notre position concernant ce processus », a fait savoir le président nigérian lors d'une récente vidéoconférence avec ses homologues de la sous-région, brandissant ainsi le risque d'une dislocation de la Cédéao.

Muhammadu Buhari estime que ses pairs de l'Uemoa ont entrepris une démarche solitaire ; ce qui n'est pas totalement exact. En s'installant à la présidence tournante de la Cédéao, Mahamadou Issoufou, président du Niger, a clairement fait savoir que les pays en conformité avec les critères de convergence peuvent déjà commencer à utiliser la nouvelle monnaie et seront rejoints par les autres. Or l'Uemoa en tant qu'espace monétaire commun et surtout le Togo, un de ses pays membres, respectent ces critères de convergence.

L'embarras vient surtout de la présence française dans le processus. Les accords signés le 21 décembre 2019 maintiennent la France comme le garant de l'ECO adoptée par l'Uemoa. Cette position qui est fondamen-

tale au cœur du système qu'est le franc CFA a été répercutée sur la nouvelle monnaie désignée. Or, son organisation devrait faire l'objet d'une négociation entre le gouvernement français, et la Banque centrale de l'Uemoa ; ce que le Nigeria ne peut pas tolérer.

Le statu quo semble la meilleure option

Les pays de l'UEMOA ne sont pas prêts à abandonner plus de 60 ans de stabilité monétaire du jour au lendemain. Plusieurs analystes et agences de notation estiment que cela entraînerait un désastre économique d'une ampleur qu'on ne peut évaluer. Sur ce sujet, le Nigeria ne propose pas des solutions de substitution concrètes. Sa monnaie (le Naira) qu'il a adoptée en 1973 a vécu au rythme de plusieurs vagues d'inflation. Jusqu'en 2016, elle était encore liée au Dollar US sur une parité fixe avant que les autorités du pays ne laissent de nouveau évoluer selon le marché, avec un grand coup de pouce de la Banque centrale.

La France est suffisamment avancée pour ratifier l'accord signé avec ses partenaires francophones de la Cédéao. Mais le texte ne peut entrer en vigueur que si l'accord de garantie est signé à son tour. Or, le Nigeria ne veut pas de cette garantie. Cela laisse penser que le Franc CFA continuera de circuler dans une espèce de statu quo.

Au final, même le rapatriement symbolique des réserves de change du compte des opérations en France vers un autre qui sera choisi par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest risque de ne pas se faire, de même que le départ des représentants français au sein de cette Banque. Ces évolutions font partie intégrante de la réforme des accords monétaires. Enfin, on ignore encore à quel niveau est le processus de ratification dans les pays de l'Uemoa, en commençant par le Niger, pays dont le président a été le plus enthousiaste au sujet de l'adoption par avance de l'ECO. Cette situation sur le long terme pourrait devenir un motif d'incertitude, notamment pour le secteur financier et celui des investissements. Pour le moment, ils ont anticipé le fait que de grands changements ne surviendraient pas sur le court terme, au-delà des annonces médiatiques. En février 2020, le Nigeria avait déjà demandé un report de l'entrée en vigueur de l'ECO au mois de juillet tel qu'il a été décidé par la Cédéao en juin 2019. Avec le Ghana, ils sont les deux pays qui ont le moins respecté les critères de convergence de la nouvelle monnaie.

Agence Ecofin
et Josiane Mambou Loukoula



Gabriel Ngoma Photo 4 :

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

Près de 60 millions de personnes en insécurité alimentaire

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a estimé le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale à 57,6 millions d'ici la fin de l'année contre 36 millions avant le début de la pandémie de Covid-19.

La pandémie de Covid-19 risque d'aggraver le sort de populations souffrant de faim en Afrique de l'Ouest et du Centre. Une situation déjà en forte augmentation en 2019, et qui pourraient doubler en 2020 à cause du nouveau coronavirus, a alerté, le 3 juillet le PAM. « *Les défis socio-économiques résultant des mesures instituées pour contenir la propagation de Covid-19 ont un impact important sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du centre* », a déclaré Elisabeth Byrs, porte-parole de l'agence onusienne, lors d'un point de presse virtuel depuis Genève.

Le PAM estime que le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans la région pourrait atteindre 57,6 millions d'ici la fin de l'année - contre 36 millions avant le début de la pandémie de Covid-19.

23 millions des personnes touchées se trouvent au Nigéria - le pays le plus peuplé d'Afrique. Près de 10 % des personnes concernées sont recensées au Niger et environ 5 % au Burkina Faso, au Tchad, au Cameroun, en République centrafricaine, au Mali et au Sénégal. La plupart des « nouveaux affamés » de la région sont des « *citadins pauvres, qui vivent au jour le jour* », a précisé Elisabeth Byrs.

La pandémie de Covid-19 frappe la région en pleine période de soudure, « *lorsque la faim et la malnutrition empire* ». Même bien avant la pandémie, l'agence onusienne estimait que 21,1 millions de personnes avaient du mal à satisfaire leurs besoins alimentaires pendant cette période allant de juin à août.

Plus de 11 millions d'enfants souffriront de malnutrition aiguë

Le PAM et l'Unicef estiment que plus de 11 millions d'enfants souffriront de malnutrition aiguë en Afrique de l'Ouest et centrale en 2020 en raison de l'impact du coronavirus, soit une augmentation de 18 % par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie. Avant l'arrivée de la Covid-19, le PAM prévoyait que 4,5 millions d'enfants souffriraient de malnutrition aiguë en 2020 dans six pays sahéliens : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Aujourd'hui, avec l'insécurité croissante et la pandémie qui touche la région, ce nombre est passé à près de 5,4 millions d'enfants, selon ces agences onusiennes.

La fermeture des frontières et la suspension des marchés hebdomadaires et à ciel ouvert dans les pays de la région ont entraîné une réduction du commerce régional et empêché les agriculteurs de vendre leurs produits. Ce qui a parfois conduit à une pénurie alimentaire localisée et à une augmentation des prix. Au Libéria par exemple, le prix du manioc frais, qui est le principal aliment de base, a augmenté de 60 %, soit cinq fois plus qu'au cours des cinq dernières années. Des hausses de prix de 15 à 25 % ont aussi été observées en avril en République centrafricaine, au Tchad, au Sénégal et au Nigéria.

« *En outre, de nombreux agriculteurs ne sont pas en mesure de cultiver ou de vendre leurs récoltes et on constate une pénurie de main-d'œuvre agricole et une réduction de l'accès des agriculteurs aux intrants* », a relevé la porte-parole du PAM.

Face à cette situation, le PAM a revu à la hausse son aide en Afrique de l'Ouest et du Centre. Désormais, l'agence onusienne prévoit d'aider 23 millions de personnes dans la région en leur fournissant une aide alimentaire et nutritionnelle vitale. Il s'agit d'une augmentation de 8,9 millions de personnes par rapport au plan initial présenté au début de l'année. Le PAM soutient également « *l'aide des gouvernements pour amortir le choc socio-économique de la Covid-19 par le biais de systèmes nationaux de protection sociale et d'une aide alimentaire ciblée* ».

Josiane Mambou Loukoula

STOP COVID-19

La société ECIFORM-SERVICES propose des services de désinfection :

—des bureaux des entreprises

—des lieux de cultes

—des établissements commerciaux...

Tél : 06 621 49 60 / 05 087 77 19

Email : contact@eciform-services.net

Agrément N°41/CTRP/CPCI.20

RCCM CG/BZV/14 A18203

MÉDICAMENTS CONTRE LA COVID-19

Déceptions en série dans les essais cliniques

La liste des médicaments potentiels contre la Covid-19 continue de se réduire : après l'hydroxychloroquine, les essais cliniques européens Solidarity et Discovery ont également abandonné le traitement lopinavir/ritonavir, jugé inefficace et suspecté d'effets indésirables.

Après cette décision, ces deux essais ne portent désormais plus que sur un seul médicament, le remdesivir, qui vient d'obtenir une mise sur le marché conditionnel au sein de l'Union européenne.

L'association des deux médicaments antiviraux lopinavir et ritonavir, utilisée contre le virus du sida (et vendue sous le nom de Kaletra), avait déjà été abandonnée fin juin par un autre important essai clinique, le Britannique Recovery.

La même décision a été prise conjointement samedi par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) pour l'essai Solidarity qu'elle organise et par les responsables français d'un essai partenaire, Discovery.

L'OMS a du même coup définitivement entériné l'abandon de l'hydroxychloroquine, décidé le 17 juin.

« Les résultats préliminaires montrent que l'hydroxychloroquine et l'association lopinavir/ritonavir ne réduisent que peu voire pas du tout la mortalité des patients hospitalisés pour la Covid-19 par rapport aux soins stan-

dard », a fait valoir l'OMS dans un communiqué.

En outre, l'essai Discovery a mis en lumière « la fréquence significativement plus élevée d'effets indésirables graves concernant la fonction rénale » chez les patients sous lopinavir/ritonavir, a indiqué dans un communiqué l'Inserm, institut de recherche français qui organise cet essai.

C'est notamment le cas « chez les patients hospitalisés en réanimation », ajoute l'Inserm.

Selon l'OMS et l'Inserm, tous ces résultats seront publiés dans une revue scientifique.

Bien que des dizaines de traitements contre le Covid-19 soient évalués à travers le monde, aucun n'a pour l'heure montré d'efficacité remarquable, à l'exception d'un stéroïde, la dexaméthasone, chez les malades les plus touchés. Selon des résultats de l'essai Recovery, la dexaméthasone réduit la mortalité chez les malades les plus gravement atteints, ceux qui sont sous ventilation artificielle.

De son côté, le remdesivir a obtenu le 3 juillet une autorisation de mise sur le marché conditionnel au sein de l'UE accordée par la Commission européenne.

Une étude américaine a montré que cet antiviral initialement développé contre la fièvre hémorragique Ebola réduisait légèrement la durée de rétablissement des malades du Covid-19 hospitalisés (de 15 à 11 jours en moyenne). En revanche, il n'a pas prouvé de bénéfices en termes de réduction de la mortalité.

© Agence France-Presse

L'organe consultatif politique chinois s'oppose à un projet de loi américain sur Hong Kong

La Commission des affaires étrangères du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois a condamné fortement jeudi l'adoption de la soi-disant « Loi sur l'autonomie de Hong Kong » par le Congrès américain et s'y oppose résolument.

Cette décision des Etats-Unis constitue une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la Chine et viole gravement le droit international ainsi que les normes de base régissant les relations internationales, a déclaré la commission dans un communiqué.

La sécurité nationale est une condition préalable à l'existence et au développement d'une nation, et elle implique les intérêts fondamentaux d'une nation, souligne le communiqué. « *Aucun pays dans le monde n'ignorera les actes et les activités qui compromettent sévèrement sa sécurité nationale* », poursuit le communiqué. La Loi de la République populaire de Chine sur la sauvegarde

de la sécurité nationale dans la Région administrative spéciale de Hong Kong a obtenu le soutien ferme de tous les Chinois, y compris les compatriotes de Hong Kong, indique le communiqué.

La démarche des Etats-Unis ne porte pas sur les questions liées à la démocratie ou à la liberté des habitants de Hong Kong, mais vise à freiner le développement de la Chine, ajoute-t-il, soulignant que le complot des forces anti-chinoises aux Etats-Unis est voué à l'échec.

La mise en application de la loi sur la sécurité nationale aidera certainement Hong Kong à mettre fin au chaos et à prendre un nouveau départ.

Xinhua

GÉNOCIDE AU RWANDA

Paris confirme un non-lieu contre les proches de Paul Kagame

La justice française a confirmé un non-lieu dans l'enquête sur l'attentat déclencheur du génocide au Rwanda en 1994.

Les juges antiterroristes français ont ordonné en décembre 2018 l'abandon des poursuites contre neuf proches du président rwandais, Paul Kagame. La cour d'appel de Paris a confirmé le non-lieu sur l'attentat contre l'avion de l'ancien président rwandais, Juvénal Habyarimana, épisode déclencheur du génocide de 1994, qui avait fait plus de 800000 morts, selon l'ONU, principalement dans la minorité tutsi. Les avocats de la famille de l'ancien président rwandais et de l'équipage français de l'avion ont annoncé qu'ils vont former un pourvoi en cassation. A défaut d'un procès immédiat, ils espéraient la réouverture des investigations afin que la justice française se fasse communiquer un rapport secret de 2003 du Tribunal pénal international

pour le Rwanda, qui attribuait la responsabilité de l'attaque au clan de Paul Kagame. Le 6 avril 1994, l'avion transportant Juvénal Habyarimana, un Hutu, et le président burundais Cyprien Ntaryamira a été abattu en phase d'atterrissage vers Kigali par au moins un missile.

Qui est l'auteur du tir sur l'avion présidentiel ?

Les enquêteurs français ont longtemps privilégié la responsabilité des rebelles tutsis menés par Paul Kagame, devenu président du pays en 2000, avant de s'orienter, sans davantage aboutir, vers une implication d'extrémistes hutus. Pour sa première visite officielle au vatican en mars 2017, le président rwandais Paul Kagame avait reçu «le pardon de Dieu pour les péchés et manquements de l'église et de ses membres» durant le génocide, de la part du pape François, exprimant sa «profonde tristesse,

et celle du Saint Siège et de l'église, pour le génocide perpétré contre les Tutsi [ainsi que] sa solidarité avec les victimes de conséquences de ces événements tragiques».

L'église catholique a aussi été régulièrement indexée pour sa proximité avec le régime hutu de l'époque et pour l'implication de prêtres et de religieux dans les massacres. Entre avril et juillet 1994, de nombreuses églises furent le théâtre de tueries de masse, les miliciens hutu y trouvant leurs victimes rassemblées, parfois des prêtres qui livraient ensuite leurs ouailles aux tueurs, et sans échappatoire. Plusieurs prêtres, religieux et religieuses ont été jugés pour leur participation au génocide, principalement par les tribunaux rwandais, et le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ou la justice belge. Certains ont été condamnés, d'autres acquittés.

Noël Ndong

DISPARITION

Décès de l'ambassadeur du Congo en Afrique du Sud

A l'issue des nouvelles persistantes par les réseaux sociaux confirmées par la famille à Paris, l'ambassadeur plénipotentiaire du Congo en Afrique du Sud est décédé le samedi 4 juillet à Prétoria

Le monde diplomatique parisien se souviendra de Jean-Marie Adoua ayant quitté ses fonctions à la délégation congolaise auprès de l'Unesco après 9 ans, de juin 2008 à juin 2017. Pour la circonstance, l'ambassade du Congo à Paris avait organisé le 23 juin une cérémonie d'adieu en son hommage. Cette cérémonie, qualifiée à l'époque de retrouvailles joyeuses et patriotiques, s'était déroulée en présence du personnel des deux représentations de la diplomatie congolaise en France autour de Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France, et Jean-Marie Adoua, ambassadeur, délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco.

Marie Alfred Ngoma



Rodolphe Adada et Jean-Marie Adoua à l'ambassade du Congo à Paris le 23 juin 2017. Crédit photo : Vanessa Nguema

IN MEMORIAM

7 juillet 2019-7 juillet 2020
Nous quittait notre fille, sœur, nièce, petite fille, amie, collègue, famille et connaissance, la regrettée Mackail-Yayila Marie-Evelyne. Pour ceux qui l'ont connu et



aimé nous vous prions d'implorer la miséricorde divine pour le repos de son âme afin qu'elle ait la grâce de prendre part au banquet royal pour l'éternité et d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Aussi, les messes seront dites en la Basilique Sainte-Anne du Congo la période du 7 juillet au 20 juillet 2020.

NÉCROLOGIE

Rock Taloulou agent des Dépêches de Brazzaville, Badila Albert Badin, Lieutenant Badila Chris Juvenal, Kivoukissi Jérôme, Louya Jean Bruno, Ntongo Lavie, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis



et connaissances le décès de leur mère, tante et sœur Mme Badila née Batina Joséphine agent à la retraite à la Présidence de la République, survenu le 2 juillet 2020, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Mayama n°50 à Mougali. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE M. PHILIPPE EBALÉ (DZORÉ)

M. Pacôme Oko-Obondzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Alfred Ebalé et Nazaire Ndzélé Emeya annoncent aux parents, amis et connaissances que les obsèques de leur frère Philippe Ebalé (Dzoré), agent des Impôts et des domaines décédé le samedi 27 juin 2020, à Brazzaville, se présentent comme suit.

Date : mercredi 8 juillet 2020.

9H00: levée de corps à la morgue de Talangaï;
10H00: recueillement sur place à la morgue de Talangaï et départ pour cimetière privé Bouka;
16H00: fin de la cérémonie.



Mme Emilienne Ondzabi, les enfants Adzoka et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du



décès de leur fils, frère et cousin Yannick Baloukou Adzoka (Mick), lieutenant de la marine nationale, survenu dans la nuit du 24 juin, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 10 de la rue Ndzitiri, à Nkombo, arrêt de bus Bas prix. Les obsèques sont prévues pour le mercredi 8 juillet 2020.



Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et Marie Yvette Kera, agent des Impôts et domaines en retraite annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle et frère nommé Jean Dieudonné Ganglia-Aignan, agent de l'Agence congolaise pour l'emploi, survenu le 26 juin 2020, au CHU-B. Le deuil se tient au n° 103 de la rue Saint-Anne, à Ouenzé. Les obsèques sont prévues pour le mardi 7 juillet 2020, au cimetière du centre-ville.



Les enfants Mongo, les familles Ndaya, Kombo, Dindo, Mongolo, Adamou et Décorads ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Ouessou que les obsèques de leur mère, tante, sœur et cousine, Marie Noëlle Ndaya, décédée le 28 juin 2020, à Brazzaville se présentent comme suit.

Date : mercredi 8 juillet.
9H00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
10H00: recueillement sur place;
12H00: départ pour le cimetière privé «La Grâce site A»;
14H00: retour au domicile familial;
16H00: fin de cérémonie.

M. Miguel Loubaki, agent des Dépêches de Brazzaville, a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de sa belle sœur Senerine Charleine, survenu le 24 juin 2020 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n° 6 bis de la rue Haoussas à Poto-Poto, quartier Mfoa. L'inhumation est prévue pour le mardi 7 juillet 2020, au cimetière privé « La Grâce ».



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO
DE JEUNE AFRIQUE

LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES AFRICAINES



**DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT**
chez votre marchand
de journaux et en édition
digitale pour seulement
1€





BUROTEC
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
88, Bd Charles de Gaulle - B.P. 508
Pointe-Noire - République du Congo
Tel : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 05 537 14 48
contact@burotec.biz / www.burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Atrial, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tel : 05 537 14 71 / 05 537 14 72
contact@burotec.biz / www.burotec.biz

www.burotec.biz

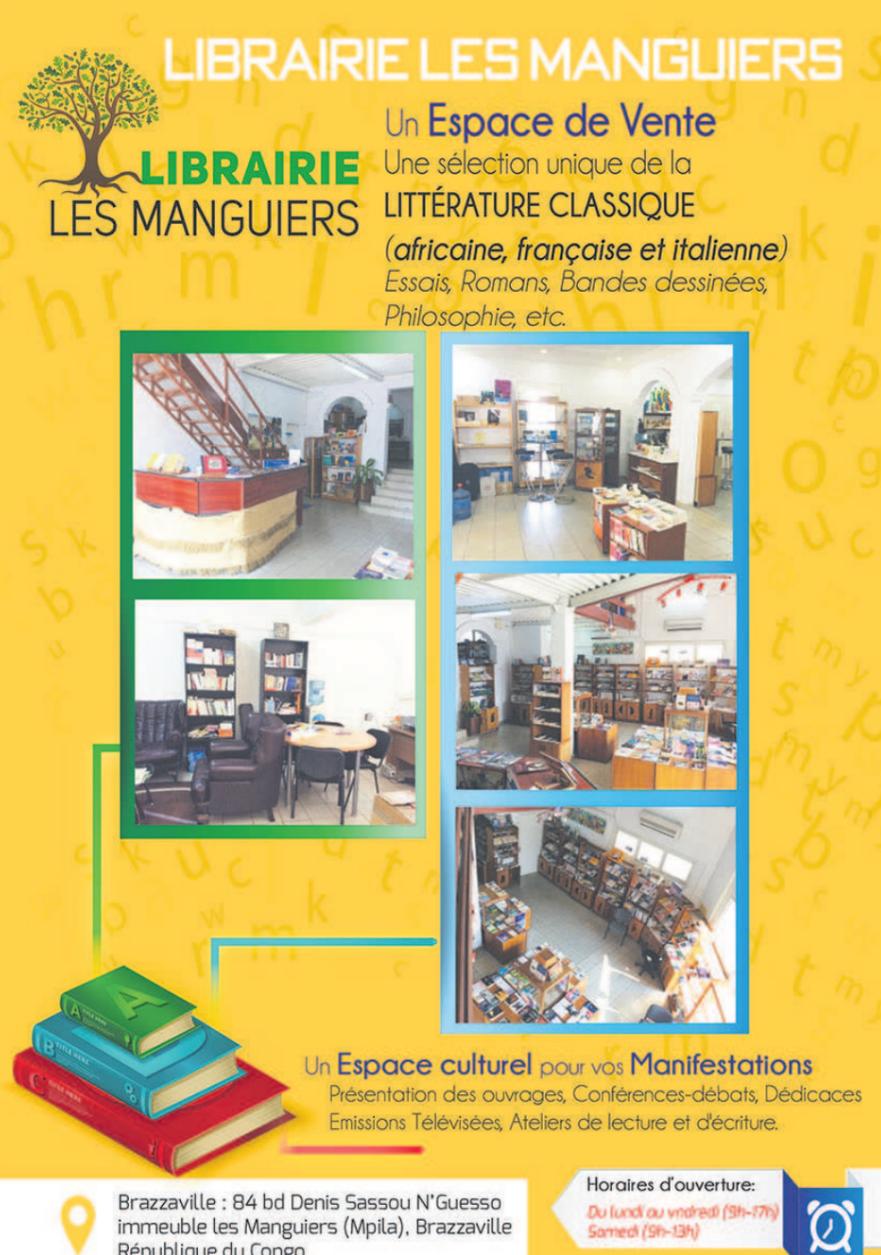


HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
sans jamais de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 535 55 79 - 04 485 89 09 ✉ salescon@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbz@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net



LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



UBA
United Bank for Africa

Restez en sécurité
Faites vos transactions bancaires
depuis chez vous comme

Wizkid

leo
MobiMoney
M-Pesa

www.uba.com
Email: info@uba.com
Africa's global bank

COVID-19

L'Univers des jeunes aux Etats-Unis lance "Diaspora power"

Initié par le président de cette organisation juvénile, Karl Noël Lebondzo Gandou, "Diaspora power" vise à mobiliser toutes les forces vives de la nation congolaise à l'étranger autour d'un pacte pour la relance et le développement inclusif du Congo.

Pour les jeunes de la diaspora USA, le coronavirus sévit encore au Congo, mais il n'est pas trop tôt pour amorcer les diagnostics et réfléchir à l'après Covid-19. « C'est ainsi que face aux discours alarmistes ou condescendants envers nos initiatives dans cette crise sanitaire, le Congo doit être uni et solidaire. Notre pays peut profiter de Covid-19 pour se réinventer et concevoir ses propres solutions économiques, médicales, technologiques... "Le sauve-qui-peut mondial" des derniers mois a montré le vrai visage des nations avec pour mise en garde essentielle en cas de situation extrême. Il fallait désormais apprendre à compter d'abord sur ses propres enfants », explique Karl Noël Lebondzo Gandou. Président de l'Univers des jeunes aux Etats-Unis, également représentant des

Congolais de l'étranger au Conseil consultatif de la jeunesse, Karl Noël Lebondzo Gandou, a lancé cette initiative pour que le Congo renoue sa relation avec ses enfants à l'étranger. Cette initiative vise à mobiliser toutes les forces vives de la nation congolaise à l'étranger autour d'un pacte pour la relance et le développement inclusif du Congo. Pour une diaspora mieux considérée, plus intégrée économiquement et humainement, au-delà des transferts d'argent mais aux fruits plus variés et juteux : épargne, investissement, transferts de compétence (médecins, ingénieurs, ...), export, soft power, tourisme, philanthropie ... Une opportunité devenue une nécessité impérieuse à l'heure d'aujourd'hui, tant la crise



Karl Noël Lebondzo Gandou et les jeunes de la diaspora (crédit photo DR)

a montré la vulnérabilité de ces mêmes transferts d'argent (baisse estimée de 20% selon la Banque mondiale). C'est tout le sens du programme "Diaspora Power". Pour ce faire, il entreprend de sensibiliser le gouverne-

ment congolais en dressant le profil compétence de la diaspora suite à une étude centrée sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter, Instagram, WhatsApp ...). Sur le plan opérationnel, ce type de données est une

brique essentielle qui doit permettre notamment aux pouvoirs publics de mettre en œuvre des stratégies d'engagement ciblées et des dispositifs plus impactants à l'attention de la diaspora congolaise.

Bruno Okokana

AFRIQUE DU SUD

Le président proroge de trois mois le recours à l'armée pour la mise en œuvre du confinement

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a décidé de prolonger jusqu'au 30 septembre le déploiement de l'armée à travers le pays pour aider à mettre en œuvre les mesures de confinement face au nouveau coronavirus, a annoncé jeudi le Parlement.

Thandi Modise, président de l'Assemblée nationale (chambre basse), et Amos Masondo, président du Conseil national des provinces (chambre haute), ont reçu un courrier de M. Ramaphosa à ce sujet, a précisé le porte-parole du Parlement, Moloto Mothapo, dans un communiqué. Le chef de l'Etat avait ordonné fin mars ce déploiement militaire pour une durée de trois

mois au moment où il annonçait un confinement national pour freiner la propagation du virus. Selon M. Mothapo, le déploiement de 20.000 militaires sera prolongé jusqu'au 30 septembre et ils coopéreront avec la police pour assurer l'ordre, soutenir d'autres organes de l'Etat et contrôler les frontières afin de lutter contre la diffusion du fléau dans les neuf provinces

du pays.

Dans son courrier au Parlement, Cyril Ramaphosa explique qu'en raison du fait que l'épidémie continue de se propager dans le pays, l'aide des soldats est toujours nécessaire, a dit Moloto Mothapo. En date de jeudi, l'Afrique du Sud recensait 168.061 cas d'infection confirmés, avec 2.844 décès, selon le ministre de la Santé Zweli Mkhize. Le pays a enregistré 8.728 nouveaux cas ces dernières 24 heures, un record pour une seule journée.

OIM

Une centaine de migrants secourus au large des côtes ouest de la Libye

Un groupe de 102 migrants, dont 12 femmes et 20 enfants, a été secouru par les garde-côtes libyens au large des côtes ouest du pays et été ramené en Libye, a annoncé jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). « Un groupe de 102 migrants, dont 12 femmes et 20 enfants, a été ramené en Libye par les garde-côtes ce soir. Le personnel de l'OIM se trouve à l'aire de débarquement pour fournir une aide », a-t-elle tweeté. Au total, près de 300 migrants ont été secourus jeudi par les garde-côtes, selon l'OIM. Plus de 5.400 migrants clandestins aussi ont été secourus et ramenés en Libye depuis le début de l'année, tandis que le nombre

sur l'ensemble de l'année 2019 s'est élevé à plus de 9.200, a ajouté l'organisation.

La Libye est en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, faisant notamment d'elle un point de départ privilégié pour des milliers de migrants clandestins qui souhaitent traverser la mer Méditerranée pour se rendre en Europe. Avant la fermeture par les autorités libyennes de toutes les frontières du pays, par mesure de précaution contre la Covid-19, l'OIM menait un programme de retour volontaire humanitaire au profit des clandestins bloqués en Libye à destination de leur pays d'origine.

Xinhua

Le chef de l'ONU nomme la Capverdienne Cristina Duarte conseillère spéciale pour l'Afrique

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé jeudi Cristina Duarte du Cap-Vert comme conseillère spéciale pour l'Afrique.

Mme Duarte, qui succédera à Bience Gawanas de Namibie, compte plus de 34 ans d'expérience en matière de direction et de gestion stratégique dans

l'élaboration des politiques publiques et dans le secteur privé, ainsi qu'une profonde compréhension de la coopération internationale et régionale et des défis auxquels sont confrontés les pays africains, a déclaré le bureau de presse de M. Guterres. Elle a été ministre des Finances, du Plan et de l'Administration publique au Cap-Vert de 2006 à 2016.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com
84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

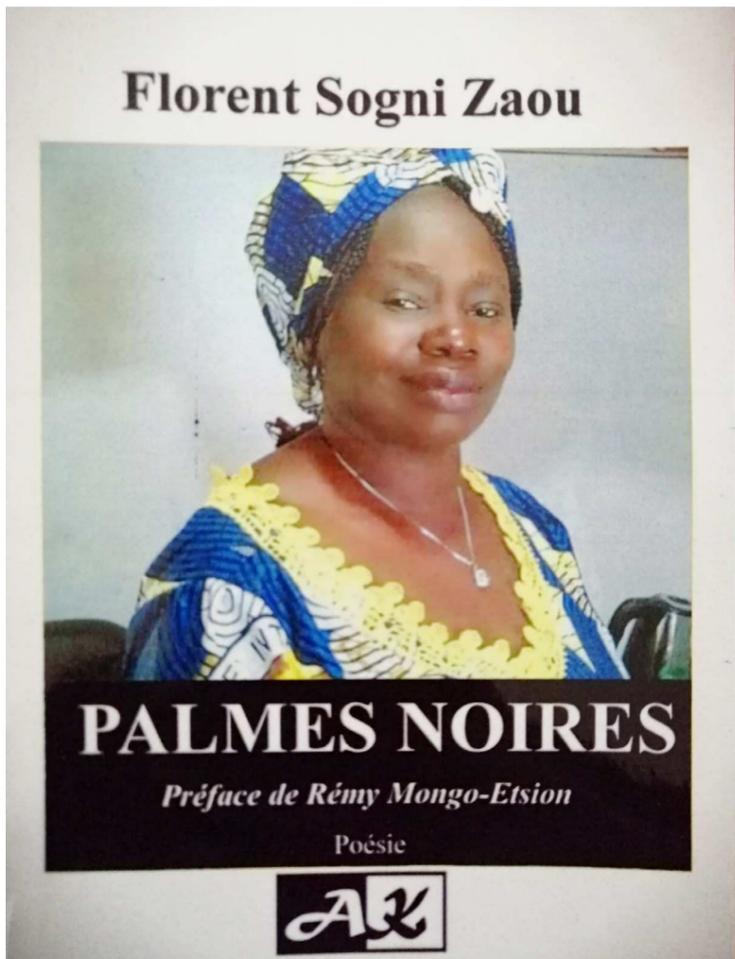
PARUTION

“Palmes noires” de Florent Sogni Zaou chez les libraires

Édité en juin 2020 à Alliance Koöngo, ce recueil de poèmes de 91 pages est un véritable hommage que Florent Sogni Zaou rend à Olga Marthe Loemba Loubouka à travers cinquante et trois textes.

Préfacés par Rémy Mongo-Etsion, les cinquante et trois textes sont écrits en vingt-huit dates, entre le 7 octobre et le 15 novembre 2019, avec plus de cinquante témoignages. « Depuis ton départ, à chaque pas, le vent disperse mes pensées ; A chaque obstacle de ma route mon cœur descend jusqu'à la plante des pieds ; J'ai pourtant oublié de poster ta part de souffrance... », une manière pour Florent Sogni Zaou d'exprimer son amour pour Olga Marthe Loemba Loubouka, en exploitant ce passage du poète Jean Baptiste Tati Loutard dans Amour et séparation extrait du recueil de poèmes "L'envers du soleil" paru en 1970.

« Sous mes pieds pleins de croûtes ; S'est ouvert un profond cratère ; De douleur aigue ; De tristesse énorme ; De silence silencieux ; De larmes glaciales ; Et de vide. Sur ma tête méprisable ; Les poux explorés pleurent ; Les larmes désemparées larmoient ; Les rides se referment sur mon front. Naguère lisse. Ma nièce ;



Je n'ai pas trouvé de fleurs parfumées ; Je n'ai pas réussi à me les procurer ; Sur ton cerucueil ; Dans ta fosse ; Sur ta pierre tombale carrelée ; Je n'ai déposé que le silence de mes peines... » ce sont des mots que l'on peut lire

dans l'Avant-propos.

« Chronique d'une douleur chronique » est le titre que Remy Mongo-Etsion a donné à la préface de ce recueil de poèmes. Cette préface, dit-il, est le texte le plus ardu qu'il lui ait été don-

né d'écrire. En lui donnant pour titre : « Chronique d'une douleur chronique » pour lire et relire des poèmes "Palmes noires", ces cinquante-trois septains, il a l'assurance de croire fortement ne point se tromper que ce ne serait pas un exercice de clôture d'un ouvrage mais plutôt un, qui engagerait et aiguillonnerait autrui vers une nouvelle ouverture, celle de la béance qui, tel un clapet, s'ouvre et se ferme alternativement.

Les nombres, dans ce recueil dit le préfacier, comme dans la plupart des cultures et civilisations à travers le monde ont tous leurs sens et, sont, des instruments d'interprétation des événements. « En me référant à l'univers Téké, cette année la conjonction était que vous étiez tous les deux dans l'année du pouvoir, celle du « huit » mpuon, mpu. Son huit (le pouvoir) à elle était la somme de cinq (la responsabilité) et de trois (le jet) alors que toi, le tien, se déclinait en l'addition du six (racinement) et de deux (le choix). Alors, de peu, rien qu'un chouia de peu ..., il s'en est fallu juste quelques mois de plus pour que la nièce entrât dans la pièce de ses cinquante-quatre ans et, l'oncle ses soixante-trois ans, et, tous les deux auraient été projetés dans l'âge du don, le don de

soi », écrit-il.

S'adressant à l'auteur, le préfacier dit : « Pour toi Sogni Zaou, dans ton cycle du don à venir, tu chevaucheras le racinement et le jet, projection prolifique et polysémique qui t'ancrera de plus belle dans la postérité où ton encre demeurera indélébile, voire perpétuelle, et, tu le clames si haut et fort dans "Olga vingt" : « Je t'écris avec mes larmes ; Souillées-incolorées ; Le goût salé ; Ne suffit pas pour me consoler ; Comme un tatouage ; Sur une peau noire ; Ta face et ton sourire me collent à la peau ».

Olga Marthe Loemba Loubouka, comme un soleil à minuit. Assistante de direction/ documentaliste-archiviste/ Gestionnaire des ressources humaines, est née le 26 juillet 1966 à Pointe-Noire. C'est cette ville qui l'a vue faire ses premiers pas vers le savoir. Florent Sogni Zaou est né à Pointe-Noire en 1957. Il a publié, depuis 2004, deux essais, quatre romans, quatre pièces de théâtre, quatre nouvelles dans la presse, deux recueils de poèmes et figuré dans deux livres collectifs (anthologies). "Palmes noires" est son troisième recueil de poèmes après "Vumuk, ma part de souffle" et "Sanglots pour Loango".

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 41^e journée, 2^e division

Après l'ouverture du score à la 12^e, Nottingham Forest a longtemps cru au coup parfait sur le terrain de Derby County. Les coéquipiers de Brice Samba junior ont mené au score jusqu'à la 97^e et un ultime et lointain coup-franc : trop court, l'ancien Marseillais ne peut se saisir du cuir, ce qui profite à Martin. 1-1 score final.

Sans Han-Noah Massengo, resté sur le banc, Bristol chute à domicile face à Cardiff (0-1). Forest est 5^e avec 68 points, alors que Bristol est 12^e avec 55 points.

Bulgarie, 3^e journée des play-offs, 1^{re} division

Beroe l'emporte sur le terrain du Lokomotiv Plovdiv (2-0). Déjà titulaire lors de la victoire de son équipe en finale de la Coupe, mercredi, Dominique Malonga était aligné au coup d'envoi : dès la première minute, il se met en évidence par un contrôle orienté de la poitrine, conclu par une demi-volée du gauche non ca-

drée. Un tir du droit trop écrasé quelques minutes plus tard. Remplacé à la 77^e.

Dans les rangs de Beroe, Gaius Makouta a joué toute la rencontre. Son tir tendu à la 30^e méritait mieux, mais détourné, il termine dans les bras du portier local. A la 56^e, il lance Fall dans la surface du Lokomotiv : le Franco-Sénégalais est fauché et obtient un penalty converti par Kamburov. Auteur d'un doublé, ce dernier est sorti à la 78^e, laissant son brassard à l'international congolais.

Un geste fort pour Makouta, qui devrait rester une saison supplémentaire en Bulgarie, où il était prêté depuis janvier par le SC Braga.

Autre duel entre le CSKA Sofia, finaliste malheureux de la Coupe, et Ludogorets, sacré champion 2020. Pas de vainqueur (1-1), mais deux Congolais titulaires : Bradley Mazikou et Mavis Tchibota.

A la 16^e, les deux sont impliqués, puisque Mazikou est éliminé par le duo brésilien Cincincho-Cauly. Ce dernier centre



Mavis Tchibota est incrédule face à la décision de l'arbitre assistant qui l'a déclaré hors jeu, à tort (DR)

au deuxième poteau pour Tchibota, buteur du droit. Mais la 7^e réalisation de la saison de l'international congolais est refusé pour une position de hors-jeu imaginaire.

A la 20^e, c'est encore Tchibota qui tente sa chance, du gauche cette fois, mais son tir du gauche est détourné en corner.

Au classement, Ludogorets est donc déjà sacré, suivi du Levski et du CSKA Sofia, 2^e et 3^e avec 53 points. Qualifié pour la Ligue Europa après son suc-

cès en finale de la Coupe de Bulgarie, le Lokomotiv Plovdiv est 5^e avec 50 points, suivi de Beroe, 6^e et dernier avec 46 points.

Croatie, 33^e journée, 1^{re} division

Précieuse victoire d'Osijek sur le terrain du Hajduk Split (1-0). Merveil Ndockyt, titulaire, a été averti et remplacé à la 90^e. Son équipe reprend la 3^e place du classement à un point du second, à trois journées du terme de la saison régulière.

Espagne, 38^e journée, 2^e division

Huesca s'incline à La Corogne (1-2). Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 80^e. A quatre journées du terme, Huesca est 2^e avec 61 points, à égalité avec la Real Saragosse, 3^e.

Suisse, 29^e journée, 2^e division

Lausanne s'incline à Aarau (4-5). Igor Nganga était titulaire face à son ancien club.

Les Vaudois n'en finissent pas de perdre des points (1 victoire, 3 nuls et 2 défaites) et ne comptent plus que 5 points d'avance sur leur dauphin, les Grasshoppers.

Les Zurichois qui l'ont emporté à Vaduz 3-2. Sans Kévin Monziano, dont le contrat de prêt a pris fin le 30 juin.

Turquie, 30^e journée, 1^{re} division

Sans Delvin Ndinga, resté sur le banc, Antalyaspor chute sur ses terres face au leader, le BB Istanbul (0-2).

Camille Delourme

INTERVIEW

Martin Kabaluapa : « *Le WWF appelle à un engagement pour un new deal pour la nature et les peuples* »

Dans un entretien accordé à notre équipe, à l'occasion de la Journée mondiale des zoonoses fêtée chaque 6 juillet, qui coïncide, pour 2020, avec la pandémie à coronavirus approuvée par les scientifiques comme une maladie transmise de l'animal à l'homme, le directeur national du Fonds mondiale pour la nature (WWF-RDC) a affirmé que cette nouvelle donne pour la nature et les peuples devra permettre de mettre en place une action crédible pour stopper et inverser la perte de biodiversité, en mettant la nature sur la voie de la reprise d'ici 2030. Cela épargnerait également l'humanité des maladies comme la covid-19 et autres.

Le Courrier de Kinshasa : Martin Kabaluapa, ce 6 juillet est une journée consacrée aux zoonoses. Un rapport du WWF daté de mars dernier établit des liens entre la présente pandémie de covid-19, la destruction de la nature et les zoonoses. Qu'en est-il exactement ? Quelles sont les relations entre covid-19, la nature et les zoonoses ?

Martin Kabaluapa :

Effectivement, le rapport « Erosion de la nature et émergence de pandémies » publié par le WWF révèle le lien entre l'émergence de pandémies, comme celle que nous connaissons aujourd'hui et notre impact sur la nature. Le coronavirus SARS-CoV-2 fait partie des zoonoses - comme le virus Ebola, le HIV, le SARS, la grippe aviaire ou la grippe porcine - qui sont des maladies transmises de l'animal à l'homme. Comme l'illustre le rapport, le passage d'agents pathogènes, comme les virus, des animaux sauvages à l'homme est facilité par la destruction et la dégradation des écosystèmes (entendez forêts, milieux marins, déserts...).



Martin Kabaluapa, directeur national WWF-RDC

La destruction des écosystèmes expose l'homme à de nouvelles formes de contact avec les microbes et avec les espèces sauvages qui les hébergent, tandis que le commerce des espèces sauvages augmente les contacts directs avec des animaux sauvages et expose ainsi l'homme à des virus ou autres agents pathogènes dont l'animal peut être l'hôte.

LCK : Comment ces facteurs contribuent-ils justement à l'émergence des pandémies telle que celle que nous vivons actuellement qui, comme vous venez de l'expliquer, sont à l'origine des zoonoses ?

M.K :

La perturbation de l'environnement naturel accentue notre vul-

néralité face à ces pandémies. Trois éléments essentiels sont à considérer ici. Il y a premièrement la perte et la dégradation des habitats. Celles-ci ont pour conséquence des contacts plus fréquents des espèces sauvages entre elles ainsi qu'avec les humains. Cette situation facilite le passage des maladies d'une espèce à l'autre et finalement vers les humains. Deuxièmement, il y a le commerce des animaux sauvages. Les animaux sont capturés dans leur habitat naturel et transportés vers des marchés où ils sont quelquefois vendus illégalement. Les marchés illégaux et non régulés de faune sauvage mettent celle-ci ainsi que les animaux domestiques en contact étroit donnant ainsi l'occasion aux microbes de passer d'une espèce à l'autre et de favoriser

l'apparition de nouvelles maladies. Il y a enfin, en troisième lieu, la production de nourriture. L'expansion et l'intensification de l'agriculture est un facteur clef dans les changements d'affectation des terres qui emmène les humains et le bétail en contact étroit avec la faune sauvage et les maladies potentielles. Les méthodes d'élevage modernes sont souvent intensives avec des milliers d'individus de la même espèce. La forte proximité et le manque de diversité génétique augmentent les chances de propagation rapide des virus et leur passage vers les êtres humains.

LCK : Que peut faire maintenant l'humanité pour éviter que de telles pandémies ne se reproduisent dans l'avenir ?

M.K :

Le temps est venu de prendre, au niveau mondial, des actions transformatrices pour protéger les écosystèmes naturels afin de réduire le risque de futures pandémies et de bâtir des sociétés neutres en carbone, durables et justes où la nature peut continuer de croître.

Pour protéger les populations des menaces que représentent les zoonoses, nous devons protéger le bien-être de notre planète. Il est plus important que jamais de ne pas faire marche arrière en matière de progrès environnementaux et de prévenir tout nouvel empiètement sur la nature afin de protéger notre santé et nos moyens de subsistance futurs. La crise covid-19 démontre que des changements systémiques doivent être apportés pour s'attaquer aux facteurs environnementaux qui sont à l'origine des pandémies.

LCK : Quels sont ces changements systémiques auxquels

vous faites allusion ?

M.K :

Bien que nous ne puissions pas toujours prévoir et prévenir ces maladies, nous pouvons agir pour soigner notre relation avec la nature et réduire le risque de futures pandémies. L'humanité devrait particulièrement s'engager à mettre fin au commerce et à la consommation illégaux, non réglementés et à haut risque d'animaux sauvages, et appliquer des pratiques hygiéniques et sûres sur les marchés et dans les restaurants. Elle doit également décider à stopper la conversion des terres, la déforestation et la fragmentation des écosystèmes naturels, tout en nourrissant durablement une population mondiale croissante ; et construire une nouvelle relation entre l'homme et la nature à travers une reprise économique durable et juste.

Le WWF appelle ainsi plus particulièrement les gouvernements du monde entier à ce qu'ils s'engagent dans un « new deal » ou une « nouvelle donne » pour la nature et les peuples afin de mettre en place une action crédible pour stopper et inverser la perte de biodiversité, en mettant la nature sur la voie de la reprise d'ici 2030, pour le bénéfice de tous les peuples et de la planète. Le prochain sommet des Nations unies sur la biodiversité, prévu initialement pour septembre 2020 mais qui se tiendra finalement en 2021, est un moment clé pour les dirigeants mondiaux pour prendre des décisions cruciales sur l'environnement, le climat et le développement. Ces décisions représentent une opportunité à ne pas manquer pour transformer notre relation avec la nature et assurer un avenir durable aux populations et à la planète.

Lucien Dianzenza

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



SUSPENSION SUPPOSÉE DU JUGE PIERROT BANKENGE

La FBCP coupe court aux rumeurs

Pour l'ONG, ce juge, qui assume l'intérim du président du TGI de la Gombe, a même siégé au cours d'une audience qui s'est tenue hier liée au dossier des sauts de mouton.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) dément les fausses rumeurs faisant état de la suspension du juge Pierrot Bankenge Mvita. L'ONG note que ce juge, qui assume l'intérim du président du Tribunal de grande instance (TGI) de la Gombe, et qui est également retenu dans le dossier sauts de mouton, a même siégé, le lundi 6 juillet, dans une audience au TGI/Gombe.

Dans un communiqué publié le week-end et dans une déclaration faite le 6 juillet, la FBCP a confirmé que le juge président de la composition qui avait condamné Vital Kamerhe et tous ses co-accusés dans le procès du programme des 100 jours du chef de l'Etat, Pierrot Bankenge Mvita n'a jamais été suspendu comme le prétendaient certaines rumeurs.

Selon ces informations qui circulaient sur la toile, le juge président dans le dossier Vital Kamerhe serait suspendu de ses fonctions de juge avec d'autres magistrats dont Tshi-

suaka Nkolomonoyo et Kanyama Abdoul, dans le jugement sous RC 17608 opposant la société KM OIL contre le Fonds de promotion de l'industrie (FPI).

A en croire le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, au 1er juillet 2019, le juge Pierrot Bankenge Mvita et sa composition avaient un « petit problème » avec leur hiérarchie, au sujet du dossier sous RC 17608 société KM OIL contre FPI. Cet activiste des droits de l'homme rappelle que pour raison d'enquêtes, ces juges ont été suspendus pour un délai de trois mois. « Ces enquêtes ont abouti à leur innocence et ils ont été rétablis dans leurs droits », a souligné Emmanuel Cole.

La FBCP, qui pense que la justice équitable est un gage de la paix, de la stabilité politique et du développement durable, note, en ce qui concerne le juge Bankenge, que ce dernier est un magistrat chevronné et intègre. « C'était le même juge



Le juge Pierrot Bankenge/DR

Bankenge qui avait condamné Vital Kamerhe à 20 ans de prison ferme et aux travaux forcés, le sujet libanais Jammal Sammy, à 20 ans de prison et Jeannot Muhima à 2 ans de prison ferme », a rappelé cette ONG.

La FBCP dit profiter de cette occasion pour saluer la détermination du procureur général Adler Kisula et tous les magis-

trats du Parquet général près la Cour d'appel de Matete dans le combat des antivaleurs dans tout le front. L'ONG appelle tous les magistrats à suivre leur exemple pour lutter contre les intouchables malgré les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles travaillent les magistrats. Du président de la République et du Premier ministre, cette ONG

dit attendre de tout mettre en œuvre en vue d'améliorer ces dites conditions de travail des magistrats par l'augmentation de leurs salaires. L'association recommande ces mêmes traitements pour les policiers, les militaires, les agents de service de sécurité et les fonctionnaires de l'Etat.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Les agents de riposte réclament le paiement de leurs trois mois d'arriérés de salaire

Les médecins et infirmiers commis à la riposte ne s'expliquent pas leur non-paiement alors que le gouvernement, via le ministère de la Santé, ne cesse de recevoir des dons et autres legs de la part de nombreux partenaires de la RDC.

La situation était tendue dans la matinée du lundi 6 juillet aux abords de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) située sur le prolongement du boulevard Triomphal où manifestaient plusieurs agents de la riposte à la covid-19. Sur ce tronçon, le trafic était quasi perturbé par des manifestants qui réclamaient le paiement de leurs trois mois d'arriérés. Des pneus ont été brûlés, des barricades érigées ça et là sur fond des chants interpellateurs à l'endroit des autorités en place. Entrés en grève forcée, les agents commis à la riposte à la covid-19 ne s'expliquent pas leur non paiement alors que le gouvernement via le ministère de la Santé ne cesse de recevoir des dons et autres legs de la part des partenaires de la RDC.

Difficile d'avalier cette dure réalité lorsqu'on sait que l'exécutif national avait, pour sa part, alloué avoir déjà déboursé plus de 20 millions USD pour faire face à la pandémie. Autant dire qu'une opacité entoure la gestion des fonds alloués à la riposte pour lesquels il n'existe aucune traçabilité. Plus grave encore est le

fait que, bien que le Dr Muyembe ait donné l'alerte (coordinateur du comité multisectoriel de lutte contre le coronavirus) au sujet de la grogne qui couvait parmi le personnel soignant, rien n'a été fait par les autorités pour tenter de satisfaire à ses revendications. Rajoutant une couche aux allégations du Dr Muyembe, le ministre de la Santé, Dr Eteni

Longondo, s'était plaint du fait que les listes des agents de la riposte à la covid-19 seraient « gonflées ». Par qui et pourquoi ? Nul ne le sait.

Toujours est-il qu'un doigt accusateur est pointé vers le gouvernement et, particulièrement vers le Premier ministre Sylvestre Ilunkamba en tant que principal centre d'ordonnance-

ment des fonds affectés à la riposte au coronavirus. Ce dernier, à en croire l'ancien candidat à la présidentielle du 30 décembre 2018, Noël Tshiani, devrait s'expliquer. « Je suis stupéfait que, malgré les aides extérieures, le gouvernement Ilunkamba soit incapable de payer depuis quatre mois les médecins et infirmières chargés de lut-

ter contre la pandémie de la covid-19 pour sauver les vies humaines. Où sont les priorités ? Le Premier ministre nous doit une explication », a-t-il réagi ce lundi 6 juillet sur son compte twitter. De nombreux compatriotes créditent de plus en plus, sans preuve probante, la thèse de l'existence d'une vaste chaîne de détournement des fonds destinés à la riposte, lesquels fonds auraient emprunté des destinations inconnues.

En tout état de cause, les grévistes entendent aller jusqu'au bout de leurs revendications. Reçus dernièrement par le Premier ministre qui les a enjoins à retourner au travail, ils disent ne pas être prêts à acquiescer à une telle demande aussi longtemps que leurs trois mois de salaire ne seront pas payés. Rappelons par ailleurs que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas, à l'heure actuelle, est de 7432 dont 7431 cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu 182 décès (181 cas confirmés et un cas probable) et 3226 personnes guéries.

Alain Diasso



Medecins et infirmiers autour d'un malade atteint de coronavirus

DISPARITION

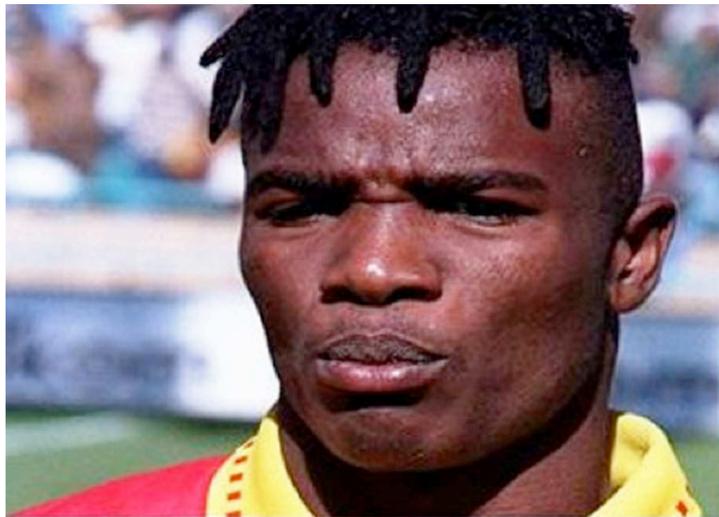
Emeka Mamale a tiré sa révérence

L'ancien Léopards football, Emeka Mamale, est décédé le 25 juin et a été inhumé le samedi 4 juillet, laissant un souvenir inoubliable dans la mémoire collective nationale. Il fut l'un des artisans de la médaille de bronze de la République démocratique du Congo à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 1998 au Burkina Faso.

Ayant trouvé la mort des suites d'une courte maladie à l'âge de 42 ans, l'ancien international Emeka Esanga « Mamale » a été inhumé au cimetière du Nécropole à Kinshasa. Bien avant d'être conduit en sa dernière demeure, la dépouille mortelle de l'illustre disparu se trouvait à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire. Une cérémonie d'hommages et d'adieu à « Zorino » a été organisée à l'hôpital avant la levée de corps, devant un parterre des personnalités du monde du football congolais dont le ministre des Sports, Amos Mbayo.

Le président Constant Omari de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a eu des mots significatifs à l'intention du défunt. « Mamale est l'un des rares joueurs à avoir apporté un vent nouveau dans notre football. Pas besoin de rappeler qu'il était franc, comme l'ont évoqué ses ex-coéquipiers. Adieu l'artiste ! Tu es demeuré incompris, mais ton talent a dépassé nos frontières. Les nouvelles générations vont s'inspirer de ton histoire et de ton talent », a-t-il dit.

« C'est avec émotion que j'ai appris le décès de l'ancien joueur international Emeka Esanga Mamale... Attaquant à l'aise balle au



Emeka Esanga "Mamale"

pied, avec une grande vision de jeu, aux talents reconnus sur trois continents, son héritage et ses réalisations, sur et hors du terrain, ne seront pas oubliés et il nous manquera beaucoup. Au nom de la communauté internationale du football,

je tiens à exprimer notre profonde sympathie à la Fédération congolaise de football association, ainsi qu'à la famille, aux amis et aux proches d'Emeka... », a pour sa part déclaré le président de la Fifa, Gianni Infantino, dans un message des condoléances

adressé au président Constant Omari.

Son ancien coéquipier en sélection de la RDC, Marcel Mayala, a mis en exergue son franc-parler et son caractère trempé. « Je retiens de lui son courage à dire tout haut ce que tout le monde pensait tout bas. C'est ce qui a fait que beaucoup le qualifient d'indiscipliné. J'aurais aimé que ces honneurs lui soient rendus de son vivant », a-t-il confié. En fait, « Mamale » n'a jamais pu célébrer son jubilé, en dépit de plusieurs demandes formulées dans ce sens aux autorités et instances sportives.

C'est dans la commune de Lemba à Kinshasa qu'il a commencé à taper dans le ballon, avant de jouer dans des clubs de la commune, Mateta et Assana. Au milieu des années 1990, il a fait quelques matchs au Daring Club Motema Pembe, avant un bref passage au TP Mazembe de Lubumbashi. Il s'est ensuite retrouvé à Pohang Steelers en Corée du Sud, étant l'un des premiers africains à y évoluer vers la fin des années 1990. Il a fait un court passage à Lokkeren en Belgique, avant de prendre la direction d'Afrique du Sud où il a joué à Kwa Kwa Stars, Kaizers Chiefs et à Silver Stars. Mamale a aussi monnayé ses talents en Israël

(Hapoel Acre) et en Angola (AC Cabinda et Primeiro do Agosto), avant de terminer sa carrière au TC Elima de Matabeleland.

Mamale a disputé trois phases finales de la Coupe d'Afrique des nations -CAN- (1996 en Afrique du Sud, 1998 au Burkina Faso et 2000 au Mali). Il a été l'un des artisans de la troisième place des Léopards football à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 1998 au Burkina Faso, avec l'inoubliable remontada de la RDC face au pays hôte de la compétition. Menés quatre buts à un par les Etalons Burkinabés entraînés alors par Philippe Troussier surnommé le sorcier blanc, les Léopards, conduits par feu le sélectionneur Louis Watunda, ont réussi, à moins de dix minutes de la fin du temps réglementaire, à égaliser quatre buts partout, jusqu'à remporter la médaille de bronze au tirs au but. Le quatrième but égalisateur a été inscrit par le défenseur Mungongo, alias Fish, de la tête, sur un amour de centre d'Emeka Esanga Mamale, après une passe de son ami Jean Mukul Kasongo Banza. La mort a surpris Emeka Mamale alors qu'il passait son diplôme d'entraîneur à la Fécofa.

Martin Engimo

DISPARITION

Inhumation de Victor Kilasu Massamba le 11 juillet

L'ancien Léopard, Victor Kilasu Massamba, s'en est allé le 25 juin. Il aurait eu 71 ans en novembre de cette année 2020.

Ancien défenseur international champion d'Afrique des nations 1974 en Egypte et mondialiste la même année en Allemagne avec les Léopards de l'ex-Zaïre, Victor Kilasu Massamba dit « Pelé » est décédé, le jeudi 25 juin, le même jour qu'un autre international de la fin des années 1990, Emeka Esanga Mamale. Selon Me Alain Makengo de la Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'Homme (Lisped) et avocat-conseil des anciens Léopards, cet ancien joueur du Daring Club Motema Pembe (ex-Imana) et de l'AS Dragons/Bilima sera conduit à sa dernière demeure le samedi 11 juillet. Il a été malade pendant un moment jusqu'à succomber à l'Hôpital général kimbanguiste dans la commune de Kimbanseke à Kinshasa.



Kilas Massamba

Né en novembre 1949, Kilasu a évolué dans l'AS Dragons/Bilima, avant d'intégrer le Daring Club Motema Pembe (DCMP), Imana à l'époque. Au cours d'une interview qu'il a accordée en 2013 à un média congolais, Kilasu racontait son départ de Bilima pour DCMP. Il a indiqué qu'il avait pris l'équipe en charge pendant deux ans après avoir suspendu les dirigeants du club parce qu'ils n'avaient pas payé les salaires de ses coéquipiers alors qu'il était en voyage avec la sélection. Après, ce fut le comité qui l'avait révoqué. Et il avait même perdu son emploi dans une société automobile de l'époque, Azda. Il est arrivé au DCMP comme joueur libre de tout contrat, avant de s'affirmer en défense. Joueur offensif à ses débuts jusqu'à être surnommé Pelé, Kilasu Massamba a été trans-

formé en défenseur par l'entraîneur Tambwe Lea à Bilima où il a joué avec des légendes du club comme Zumbel, Mokili Saio, Kabeya, Durango, etc. Et c'est comme défenseur qu'il a été convoqué chez Les Léopards de l'ex-Zaïre pour la campagne de la Coupe d'Afrique des nations et pour le Mondial 1974. C'est lui, alors en Allemagne, qui a suscité l'attention ses coéquipiers pour les primes qu'ils devraient recevoir, mais qui ont été détournés par les autorités du pays, selon ses révélations. Notons que Kilasu Massamba Victor n'a pas quitté la sélection jusqu'à la fin de sa carrière. C'est donc l'un des monuments du football congolais qui s'en va, quasiment dans l'anonymat. Il sera mis en terre le samedi 11 juillet à Kinshasa.

M.E.

KOUILOU

Les parlementaires visitent le site de Kounda

Une délégation parlementaire conduite par le député Jean Didace Médard Moussodia, président de la commission plan, aménagement du territoire et infrastructures à l'assemblée nationale, a effectué le 4 juillet une visite de travail dans le site Kounda, situé au Kouilou, appartenant à la société Maisons sans frontières Congo.

La visite de la délégation, composée par les membres des commissions plan, aménagement du territoire et infrastructures et ceux de la commission environnement et développement durable de l'Assemblée nationale, s'inscrit dans le cadre de suivi de la mise en œuvre du projet immobilier de la société Maisons sans frontières Congo sur son site de Kounda où se construit la nouvelle ville « Les Résidences Caraïbes » située dans le département du Kouilou.

Edifiant ainsi la presse sur l'intérêt de cette mission, les députés Jean Didace Médard Moussodia et Blaise Ambeto ont expliqué que les membres des deux commissions sont à Kounda conformément à une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale par le fondateur gérant de la société Maisons sans frontières Congo sollicitant l'intervention de cette chambre sur l'arrêt brusque des travaux de cette société sur son site de Kounda, il y a près de deux ans et demi, par un membre du gouvernement.

Ainsi, le président de l'Assemblée nationale a instruit ces deux commissions pour légiférer par la preuve, au lieu de trai-



ter ce dossier à distance depuis Brazzaville à travers des différents rapports et interventions. Pour ces deux députés, il est question de mieux s'enquérir de l'effectivité des faits en vue de rendre compte avec preuve à l'appui au président de l'Assemblée nationale que le chantier a été réellement arrêté en causant un grand préjudice à l'opérateur économique avec des lourds investissements dont certains matériels se sont abîmés. « Nous sommes ici devant un chantier qui observe tous les textes réglementaires avec toutes ses autorisations administratives

possibles, un chantier qui a même déjà engagé les travaux de constructions de plus de cinq mille villas modernes de haut standing répondant à toutes les bourses des Congolais. Ici nous sommes réellement dans le cas d'un exemple du partenariat public-privé, conformément au Plan national de développement 2018-2022 prôné par le gouvernement de la République. Selon ce plan, l'Etat se désengage d'un certain nombre des investissements en privilégiant ainsi les investissements privés. Le souhait serait que ce chantier qui a déjà consenti des investis-

sements lourds puisse redémarrer le plus tôt possible, ce qui est un symbole fort de l'amélioration du climat des affaires et aussi pour la création des milliers d'emplois aux Congolais », ont-ils signifié.

Avant la descente des honorables sur le site, une séance de travail a eu lieu dans un hôtel de la place entre les membres de la délégation parlementaire et le fondateur gérant du projet qui leur a présenté tous les documents d'autorisation de la faisabilité dudit projet y compris le nouveau plan directeur de la ville de Pointe-Noire ap-

prouvé par le décret présidentiel n°2018-228 du 13 juin 2018 portant approbation du schéma directeur d'urbanisme de la ville de Pointe-Noire intègre bien cette nouvelle ville Kounda, « Les Résidences Caraïbes ».

Dans cette nouvelle ville en création, qui s'étend sur 540 hectares, sont prévues les constructions de plusieurs lots de maisons et villas de différents standings, un ensemble de commodités cohérentes tels que de grandes enseignes, cinéma, supermarchés, restaurants, hôtels, complexes sportifs, commerces, écoles, hôpitaux, lieux de culte, loisirs, ainsi qu'un parc animalier. En plus des députés Jean Didace Médard Moussodia et Blaise Ambeto, la délégation était composée d'autres parlementaires et des conseillers, notamment Frédéric Yeka, Alphonse Gantselé, Davy Benoit Mouhounmounou, Aloïse Devic Bissouta Mabounda, Adolphe Ntari et Marcelin Okombi. Notons qu'après la visite du site, la délégation est allée présenter ses civilités au préfet du Kouilou, Paul Adam Dibouilou

**Faustin Akono
et Séverin Ibara**

ACCIDENT DE LA ROUTE

Un véhicule de grumes percutent deux bus

Les habitants du cinquième arrondissement de la ville océane ont été témoins de l'accident qui s'est produit, le lundi 6 juillet, dans la matinée entre l'arrêt de bus "Le Manguier" et le relais du quartier Siafoumou.



Un camion semi-remorque transportant des billes de bois a écrasé sur son passage deux bus de transport en commun, avant de voir sa cargaison se renverser sur le bas-côté de la route. D'après les témoins trouvés sur les lieux, l'accident a fait un mort et un blessé grave, notamment les deux chauffeurs de bus, sans compter d'importants dégâts matériels. Il faut dire que la ville de Pointe-Noire n'est pas épargnée par les

accidents causés par ces gros véhicules. Elle a déjà enregistré plusieurs morts et plusieurs blessés graves. En mai 2013 par exemple, un grumier de la société UTA (United Transport Africa) transportant du bois d'eucalyptus avait percuté une voiture et une moto à Mvou-Mvou.

Neuf jours plus tôt, dans le quartier voisin de Nkouikou, un camion appartenant à la même compagnie finissait sa course

sur la devanture d'une pâtisserie. Son chargement s'était renversé, endommageant plusieurs véhicules. Près d'une dizaine de personnes avaient trouvé la mort. Notons que l'année dernière, un autre grumier avait heurté un taxi toujours à Nkouikou, vers la station Puma de Rebecca, tuant les trois passagers qui s'y trouvaient à bord.

Hugues Prosper Mabonzo

HANDBALL

La Fédération internationale va célébrer ses 74 ans le 12 juillet

L'évènement annoncé par le Dr Hassan Moustafa, président de l'IHF, via les réseaux sociaux aura lieu du 12 au 18 juillet.

Durant sept jours, les amoureux du handball rendront hommage à leur institution créée le 12 juillet 1946. En vue de la réussite de la première semaine annuelle, la Fédération internationale de handball (IHF) invite toutes les fédérations continentales et nationales du monde entier et tous les membres de la communauté du handball à suivre les canaux de ses médias sociaux pour vivre l'évènement et contribuer à toute la médiation. Dans ce même esprit, l'IHF encourage la communauté de handball à prendre part à cette célébration en utilisant le hastag et handballweek sur ses réseaux sociaux.

Dans sa déclaration rendue publique le 17 juin sur le site de la Confédération africaine de handball, le Dr Hassan Moustafa a exprimé son vœux de réussir l'organisation de cet évènement. « En instaurant la Semaine internationale de handball, nous, à l'IHF, souhaitons créer une semaine annuelle de célébration de notre sport. Si la semaine sera marquée chaque année à l'avenir, nous reconnaissons cette année l'importance accrue de la solidarité et du rassemblement virtuel de notre communauté de handball.

Nous sommes impatients de célébrer ensemble », a déclaré le président de l'IHF.

Les célébrations de la Semaine internationale de handball, indique cette annonce, comprendront le vote et l'annonce des joueurs mondiaux de l'année IHF 2019 et des entraîneurs mondiaux de l'année IHF 2019. « Comme d'habitude, cinq joueurs et cinq entraîneurs ont été nommés pour le handball masculin et féminin, et la décision finale sera déterminée par le vote des fans qui aura lieu avant et pendant la Semaine internationale du handball. L'annonce des gagnants sera faite à la fin de l'évènement ». D'après le Dr Hassan Moustafa, « cette semaine n'est pas seulement une façon de célébrer le handball à une époque où le sport s'est arrêté ou ne redémarre que lentement dans presque tous les pays du monde, mais c'est aussi une chance de montrer la force de l'unité – comme le handball nous unit tous – et de rassembler les gens lorsqu'il est difficile de se réunir réellement » (source:ihf.info).

Charlem Léa Itoua

COVID-19

La CAF et ses partenaires militent pour la sécurité sanitaire des acteurs

Au cours d'une réunion de réflexion sur l'impact de la Covid-19 sur le football africain, tenue en visioconférence, le 2 juillet dernier, la Confédération africaine de football (CAF), la Fédération internationale de football association (Fifa), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Sports Ground Safety Authority (SGSA) ont fait des propositions susceptibles de renforcer la sécurité sanitaire des acteurs du football continental.

Ces différentes structures ont, en effet, mis l'accent sur l'intégration de la santé et de la sécurité en tant qu'éléments fondamentaux à prendre en compte pour effectuer la reprise des activités de football sur le continent. Les participants à cette vidéoconférence qui s'est déroulée en présence des officiers de sécurité et de sûreté des différentes associations membres et de la CAF, ont souligné l'importance de travailler en collaboration avec des organismes d'État tels que le ministère de la Santé et des unités de contrôle des maladies diverses pour orienter l'organisation d'activités sportives dans des conditions optimales.

« Cette réunion est la deuxième de ce type tenue par la CAF depuis que la pandémie de Covid-19 a bloqué toutes les activités de football sur le continent africain. Il est important de

partager les expériences et de discuter avec nos homologues et parties prenantes de tous les coins du globe, et d'affiner les solutions basées sur une perspective africaine », a expliqué le secrétaire général par intérim de la CAF, Abdelmounaim Bah.

De son côté, Helmut Spahn, directeur de la sécurité de la FIFA, a indiqué que le cadre réglementaire défini par la FIFA pour guider les associations membres sur le redémarrage des activités sportives, en particulier le football est déjà prêt. Au nom de l'OMS, Maurizio Barbeschi, conseiller spécial du directeur exécutif des urgences sanitaires de cette institution, a présenté un aperçu régional de l'état de la Covid-19 en Afrique avant d'étaler les lignes directrices qui devront guider les sportifs et les officiels.

« Après la reprise de la Premier League en Angleterre, Ken Scott, chef de l'inspection



Les footballeurs Congolais ont hâte de regagner le terrain/Adiac

à la SGSA, a développé les compétences et les techniques adoptées pour l'organisation de championnats, notamment l'organisation de matchs de première division ou amateurs à huis clos, tout en expliquant les mesures mises en place pour le retour progressif des fans qui pourraient être déployés par les associations membres africaines », rapporte le site de la CAF.

Comme Maurizio Barbeschi,

Samson Adamu, directeur des compétitions de la CAF, a également présenté un exposé sur la reprogrammation des tournois continentaux et leur impact sur la sûreté et la sécurité des principaux intervenants, tandis que le Dr Emeruwa est revenu sur les restrictions et la sécurité sur le continent. Notons que la CAF continuera de travailler avec toutes les parties prenantes pour évaluer la situation sur le conti-

ment et sera également disponible pour fournir des conseils où et quand cela sera nécessaire. Cet échange arrive juste après la publication par la plus haute institution du football africain d'un document de vingt-neuf pages qui présente des directives qui guideront les associations membres sur le redémarrage des activités du football sur le continent.

Rude Ngoma

DIABLES ROUGES

Le nouveau programme du Chan va redistribuer les cartes

La reprogrammation de la 6^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan), en janvier 2021 au Cameroun, donnera à coup sûr une marge de manœuvre conséquente au staff technique des Diables rouges pour bâtir une équipe à la taille des ambitions fixées.

Initialement prévu du 4 au 25 avril 2020, le Chan du Cameroun a été repoussé pour quelques mois à cause de la pandémie du coronavirus. Tous les ingrédients étaient pourtant réunis pour que la fête des joueurs évoluant dans leurs pays respectifs soit belle, en témoigne le tirage au sort effectué et le calendrier publié en amont. Les Diables rouges du Congo vont négocier leur billet pour le second tour en affrontant respectivement les Léopards de la République démocratique du Congo avant d'en découdre avec

le Mena du Niger et les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye. Les Congolais vont dans cette compétition essayer au Cameroun de franchir un palier, c'est-à-dire se qualifier pour la première fois de leur histoire pour les demi-finales du Chan après avoir échoué lors de la dernière, en quarts de finale. Peu avant l'arrêt des compétitions, Barthélémy Ngatsono, le sélectionneur des locaux, assurait le 11 mars que les Diables rouges étaient fin prêts pour le Chan. Mais la crise sanitaire a visiblement tout remis en

cause. Il est aujourd'hui difficile de prouver que les joueurs présélectionnés par lui ont pu jusqu'à présent garder la forme qui était la leur malgré l'arrêt des compétitions.

Le délai supplémentaire accordé pour préparer la compétition servira à résoudre un problème qui taraudait l'esprit des dirigeants de la Fédération congolaise de football : le manque d'efficacité devant les buts. Les attaquants des Diables rouges n'avaient pas séduit durant toute la phase de préparation. Les Congolais, faut-il le rappeler, avaient disputé deux matches lors du tournoi Tifoco en RDC, un autre match à Brazzaville contre le Cameroun et un autre encore à Kigali face

au Rwanda. Sur les quatre rencontres, ils n'ont inscrit que deux buts. Insuffisant.

Les places de la sélection pourraient être plus chères que prévues

La Ligne d'attaque est le secteur sur lequel Barthélémy Ngatsono devrait insister pendant la reprise des compétitions, afin de retrouver l'attaquant tant souhaité qui figurera dans la liste définitive des 23 joueurs qui vont disputer la compétition en janvier. « Nous avons joué tous les matches à fond de la première à la quatre vingt-dixième minute. Le seul point négatif est l'attaque. C'est sur ce secteur que nous allons nous atteler. La relation milieu-attaque n'était pas trop mal aussi, parce que nous nous créons les occasions de buts. Mais il faut les marquer. On va travailler dessus pour que nous soyons sereins au Cameroun », avait-il constaté avant l'annonce du report du Chan. Il avait d'ailleurs répété le même discours au terme de la rencontre Congo-Cameroun 1-1 à Kintélé. Le ministre des Sports et de l'Éducation physique qui veut que le Congo réédite l'exploit de Yaoundé 72 avait, lui aussi, au cours d'une réunion, interpellé le staff technique sur l'absence d'un véritable renard chez les Diables rouges locaux. Hugues Ngouélon-délé avait démontré, le 6 mars, qu'une équipe qui ne marque pas

ne peut pas gagner. A quelque chose malheur est bon. Le report donne ainsi la possibilité aux sélectionneurs de corriger toutes faiblesses offensives et défensives constatées lors de différents matches de préparation. Outre le traditionnel stage de préparation réservé aux sélectionnés, l'organisation à temps d'un nouveau championnat national quand le gouvernement va autoriser la reprise des sports collectifs permettra, pendant les mois qui restent, de créer une émulation entre les joueurs qui étaient jadis présélectionnés et ceux qui ne l'étaient pas.

D'ailleurs, le staff technique ne va pas se lasser à observer d'autres joueurs en vue de donner la chance à tout le monde surtout dans le secteur tant décrié où même les attaquants à court de forme la saison dernière vont travailler d'arrache-pied pour se postuler et répondre à la logique selon laquelle la sélection veut dire les joueurs en forme du moment. La réalité sera la même dans les autres secteurs (gardiens de buts, défenseurs, milieux du terrain). Brefs les places pour aller au Chan vont être chères. Et il n'est pas exclu que les nouvelles figures apparaissent dans la sélection du Chan. Comme dans la plupart des cas, le report de la compétition peut faire de nombreux heureux tout comme des malheureux.

James Golden Eloué



Les Diables rouges présélectionnés avant le report du Chan/Adiac